

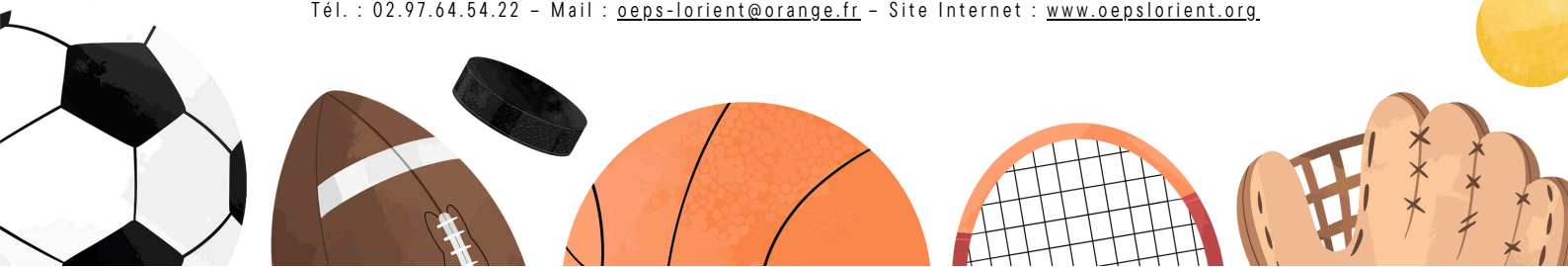
O F F I C E D E S S P O R T S  
L O R I E N T

---

A S S E M B L E E  
G E N E R A L E

---

2 0 2 4



# OFFICE DES SPORTS



**FRANCK CROULLIERE-BLASZKA**  
Président



**PATRICK NEAU**  
Président délégué



**VÉRONIQUE POMARES**  
Secrétaire général



**JEAN-JACQUES CHIVOT**  
Trésorier général



**CHRISTIAN GUILLEMOT**  
Président délégué  
à La Lorientaise



**LUC GASNIER**  
Secrétaire général adjoint



**YVES MÉAR**  
Trésorier général adjoint



**ALAIN GIROUX**  
Membre du bureau



**JEAN-PIERRE PELTIER**  
Membre du bureau



**MICHEL LE MOUEL**  
Membre du bureau

---

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

29 mai 2024

---

## SOMMAIRE

O.	Compte-rendu A.G. 2023 .....	Patrick NEAU
I.	Rapport moral .....	Franck CROULLIÈRE
II.	Rapport d'activités et Commissions .....	Patrick NEAU
	Subventions .....	Yves MÉAR
	Terrains & Équipements Extérieurs.....	Yves MÉAR
	Salles & Équipements Intérieurs .....	Jean-Jacques CHIVOT
	Sports Nautiques & Aériens .....	Patrick NEAU – Daniel LE MESTRE
	Sports Adaptés & Handisport.....	Franck CROULLIÈRE
	Rapport du Centre de Médecine du sport	
	La Lorientaise .....	Christian GUILLEMOT
	Jumelage .....	Christian GUILLEMOT
	Arbitrage .....	Patrick NEAU
III.	Rapport financier.....	Jean-Jacques CHIVOT (et Vérificateur aux comptes)
IV.	Élection au Conseil d'Administration, présentation des candidats, vote	
V.	Questions diverses	
VI.	Intervention des personnalités présentes	
	Articles de Presse	Annexe

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juin 2023

### **1 - Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Après avoir excusé les personnalités absentes et remercié de sa présence :

- Monsieur le Maire, Fabrice LOHER, arrivera avec du retard,
- Monsieur le Maire Adjoint aux Sports et Activités Physiques, Fabien AUDARD,

ainsi que les Élu(e)s et les Représentant(e)s d'Associations, le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte.

### **2 - Désignation des Scrutateurs**

Daniel HERVIEU – Yves MEAR – Michel LE MOUËL – Christine TREHIN

Président du Bureau de vote 1<sup>er</sup> Collège → Alain GIROUX

Président du Bureau de vote 2<sup>ème</sup> Collège → Alain GIROUX

Président du Bureau de vote 3<sup>ème</sup> Collège → Alain GIROUX

### **3 - Vérificateurs aux comptes**

Il est demandé à Philippe TRECANT s'il renouvelait son mandat. Il donne son accord.

### **4 - Rapport Moral**

Le rapport moral du Président ainsi que les rapports d'activités et des Commissions sont détaillés dans le document « Assemblée Générale 2023 » transmis par mail à chaque association. Des exemplaires sont disponibles à l'Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient.

A l'issue de la lecture du Rapport Moral par le Président, Patrick NEAU, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **5 - Rapport d'activités**

Le rapport d'activités a été lu et approuvé à l'unanimité.

Les rapports de Commissions n'ont pas été lus mais figurent dans leur intégralité dans le document « Assemblée Générale 2023 ».

### **6 - Rapport Financier**

Le rapport financier qui reçoit quitus du vérificateur aux comptes est approuvé à la majorité des voix.

### **11 - Intervention des Personnalités**

Est intervenus :

- Monsieur le Maire Adjoint aux Sports et Activités Physiques, Fabien AUDARD,

## **12 - Élections au Comité Directeur**

1<sup>er</sup> Collège :

Il y a 6 candidats pour 6 postes ; sont élus :

Jean-Jacques CHIVOT, Luc GASNIER, Erwann GAUDIN, Isabelle LAPEYERE, Daniel LE MESTRE, Michel LE MOUEL

2<sup>ème</sup> Collège :

Il y a 2 candidats pour 5 postes ; sont élus :

Claude LE PADELLEC, Erwann TORTUYAUX

3<sup>ème</sup> Collège :

Il y a 1 candidate pour 2 postes ; est élue :

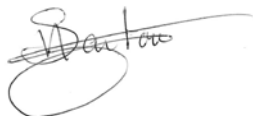
Michèle SARTORI

## **13 - Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023**

**Fait à Lorient, le 06 juin 2023**

**Michèle SARTORI**

**Secrétaire Générale**



**Patrick NEAU**

**Président de l'O.E.P.S. Lorient**



## I. RAPPORT MORAL

Franck CROULLIERE-BLASZKA

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Nous ne pouvons pas parler de l'Office de l'Education Physique et des Sports sans en avoir donné, au préalable, toute sa dimension.

L'Office de l'Education Physique et des Sports est une association à part entière, représentant l'ensemble du mouvement sportif lorientais. L'Office est constitué de 33 administrateurs, tous bénévoles, issus d'horizons différents :

- Des associations sportives affiliées à au moins une fédération délégataire,
- Des associations sportives des établissements scolaires affiliées aux fédérations du sport scolaire et universitaire,
- Des associations sportives affiliées aux fédérations affinitaires ou socio-corporatives.
- D'élus de la Municipalité de Lorient,
- De membres issus du « groupe d'ouverture »,

L'Office de l'Education Physique et des Sports est une interface entre l'ensemble des acteurs qui compose le tissu sportif lorientais et la Municipalité.

Nous veillons :

- A promouvoir la pratique d'activité physique et sportive,
- A l'équité de la répartition et de l'utilisation des équipements sportifs,

Nous soumettons à la Municipalité :

- Nos souhaits en matière de besoins en équipements sportifs,
- Nos avis sur la réalisation de projets,
- Nos préconisations sur la répartition du budget de « fonctionnement »

Voilà un bref résumé de qui nous sommes !

Revenons sur l'année 2023, qui aura été pour l'OEPS une année de changements !

Nous l'avions évoqué lors de la dernière Assemblée Générale, le départ d'Alain GIROUX à la tête de « La Lorientaise » après 14 ans de bons et loyaux services. Quelques mauvais esprits nous avaient promis, échecs, désorganisation et pour finir la fin de cette merveilleuse aventure au service de la cause : la lutte contre le cancer du sein !

Certes, il aura fallu 2 personnes pour remplacer Alain : Christian et Patrick, mais quand la cause est juste, la bonne marche de l'évènement reste pérenne et reconnue.

Grâce à l'équipe de pilotage, à tous les bénévoles présents en amont et sur l'évènement, c'est près de 9.000 femmes qui ont pu courir, marcher ou déambuler sur le parcours de l'édition 2023 et marquer leur solidarité. La qualité d'un évènement se remarque également par sa continuité quel que soit son organisateur. 82.322,00 €, c'est la somme que nous avons remis à la Ligue Contre Le Cancer. Soyez ici tous remerciés, et recevez toute notre gratitude pour votre investissement.

Cette année encore nous avons fait face au départ de notre assistante administrative. En plein été, Sophie COUSSI nous a annoncé sa démission en raison de son entrée en école de gendarmerie. Patrick NEAU a dû, en pleine période de vacances, gérer ce départ et le remplacement. Certains d'entre vous savent le temps qu'il faut y consacrer, les questions et le stress, que cela génère ! Nous avons donc recruté Alexane LE COR au 1<sup>er</sup> septembre dernier. Alexane, s'est parfaitement intégrée et a su faire preuve d'adaptation car elle est arrivée dans la dernière ligne droite de « la Lorientaise ». Et je peux vous assurer qu'elle n'a pas chômé. Mille mercis à elle pour son investissement et sa qualité de travail.

Sophie était adhérente au CEP, section athlétisme, et Alexane est adhérente à la section badminton du FLK, bien qu'il n'y ait aucune obligation, cela nous fait toujours plaisir de proposer un 1<sup>er</sup> emploi et une première expérience professionnelle, à des jeunes issus d'associations sportives lorientaises !

Comme vous le savez, nous percevons une subvention de fonctionnement annuelle de la Ville de 22 000 € pour nous aider dans les dépenses financières de l'Office. Là aussi, il y a du changement ! En effet, cette subvention va augmenter de façon significative pour cette année 2024 (+2.000€). Dans le futur, elle sera indexée sur le coût de la vie. Nous y voyons là, une belle reconnaissance du travail continu et de l'investissement bénévole de l'ensemble des membres de l'Office. Nous en profitons pour remercier Monsieur Le Maire, l'Adjoint aux Sports ainsi que la Municipalité pour ce geste à notre égard, cela faisait plus de 15 ans que cette subvention n'avait pas évolué et que nous le dénoncions.

C'est également le signe d'une excellente collaboration entre l'Office et la Ville, avec qui nous travaillons au quotidien. A cette subvention, nous devons rajouter les cotisations des membres affiliés (environ 5.000 €) et que nous remercions également.

Comme l'année dernière, nous souhaitons porter à votre connaissance l'ensemble des investissements financés par la Municipalité sur l'année 2023 :

❖ Centre aquatique et piscine du Bois du Château	88.478 €
❖ Enveloppe courante des investissements du service des sports :	318.834 €
❖ Lignes spécifiques équipements sportifs :	1.401.000 €
❖ Mains courante, clôtures et pare-ballon :	71.859 €
❖ Aide à l'investissement pour les clubs :	14.600 €
❖ Maintenance du patrimoine :	193.800 €

Ces investissements représentent un coût total de 2.088.571 €, c'est 468.563 € d'augmentation par rapport à 2022. A cela, il faut rajouter, les 273 interventions (aménagements de locaux, réparations diverses...) sur les équipements sportifs réalisées par la régie des services techniques en 2023, pour un montant total de 366 681 €.

Vous trouverez le détail de ces investissements dans le livret de l'AG.

Ces investissements sont les bienvenus mais ils ne doivent pas nous faire oublier le manque d'infrastructure au regard du nombre de pratiquants. Malgré la bonne volonté de la Municipalité, nous voyons bien la difficulté à contenter l'ensemble des demandes de créneaux de nos clubs chaque année. Comme cela a été dit par mon prédécesseur l'année dernière, les demandes vont certainement augmenter à l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Nous avons pu constater cette année encore, lorsque qu'un évènement exceptionnel se produisait (Tempête, indisponibilité d'une salle...), il était difficile de pallier... Nous tenons ici à remercier l'ensemble des clubs et structures qui ont marqué leur solidarité dans ce genre d'évènement en acceptant de mutualiser leur créneau.

L'Office de l'Education Physique et des Sports tient à exprimer toute sa gratitude à tous ses membres qui animent au quotidien l'ensemble des commissions et plus particulièrement à deux de ses piliers : tous les deux du PLL, Jean-Pierre et Alain vont quitter le C.A. et le Bureau de l'Office après de nombreuses années, 18 ans pour être précis, de bons et loyaux services.

Avec leur départ, c'est une page, un chapitre de l'histoire de l'OEPS qui se tourne. Nul ne doute ici que votre passage laissera une empreinte indélébile à l'Office. Je n'oublie pas dans ces remerciements d'avoir une pensée sincère et émue envers Daniel Hervieu, Julien Guigo et René Hingant pour leur investissement dans différentes commissions. J'associe également à mes remerciements l'ensemble des administrateurs de l'Office pour leur travail et investissement au quotidien.

Il ne vous aura pas échappé non plus un autre changement, celui de votre Président ! En effet, Patrick NEAU qui occupait ce poste depuis 2019, et n'ayant profité seulement que de 3 jours de sa retraite, a décidé de mettre un terme à ses fonctions de Président en septembre dernier. Il n'est pas aisé de remplacer un pilier ! Patrick était un Président exemplaire et surtout compétent ! Il a tenu la présidence de notre Office avec responsabilité, sans compter son temps et parfois au détriment de sa

vie familiale. Il l'a fait avec cœur, loyauté et dévouement. Nous devons ici, lui exprimer notre gratitude et notre respect !

Vous avez donc décidé de me confier cette responsabilité. En proposant ma candidature, je me suis inscrit dans la continuité de l'excellent travail des équipes précédentes. Toutefois, je souhaitais que notre Conseil d'Administration et le Bureau de l'OEPS accentuent le travail en équipe. Tout d'abord parce que c'est ma conception de la vie d'une association, le travail collectif est une force, il permet la confrontation d'idée et il permet aussi de tirer le meilleur de nous, au service du collectif. Le Bureau qui s'est enrichie de nouvelles personnes a grandement contribué à cette démarche. Nous avons pu répartir des tâches qui incombaient jusqu'alors au Président sur l'ensemble des membres du Bureau.

Malgré tous les soutiens, que j'ai pu recevoir durant ces quelques mois, j'ai pris la décision de démissionner de mon poste de Président de l'Office. En effet, mes différentes activités dans le mouvement Handisport mais également et surtout mes contraintes personnelles liées à ma dépendance ne me permettent pas assurer sereinement cette fonction.

Je voudrais également exprimer toute ma gratitude auprès des membres du Bureau de l'OEPS pour leur soutien sans faille pour m'aider à accomplir cette mission. En particulier, ceux qui m'ont apporté leur expérience pour le bon fonctionnement de notre Office.

Pour conclure, nous constatons bien qu'il est de plus en plus compliqué de trouver des dirigeants bénévoles et investis. Vous, responsables de sections ou de clubs, êtes des perles qui se font rares, mais si importantes. Sans vous, le tissu associatif sportif lorientais n'existerait plus. Alors plus que jamais, nous vous remercions d'être là, présent pour que vos licenciés puissent pratiquer.

J'appelle de tous mes vœux pour que parmi la nouvelle équipe dirigeante se dégage un ou une candidate pour le poste de Président de l'Office qui s'inscrira dans la défense et l'intérêt des pratiquants qu'ils soient en club ou en milieu scolaire.

Je vous remercie de votre attention.

29 mai 2024



## II. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET COMMISSIONS

**Patrick NEAU**

Nous présenterons une synthèse des rapports de Commissions qui sont détaillés dans le document qui vous a été transmis par mail et vous pourrez poser des questions aux responsables de Commissions.

### **1 – Les effectifs de l'Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient**

1 <sup>er</sup> Collège	34 Associations Sportives
2 <sup>ème</sup> Collège	30 Associations Sportives Scolaires et Universitaires
3 <sup>ème</sup> Collège	08 Associations Sportives Affinitaires et de Loisirs
L'Observatoire	00 Association

Soit au total 72 Associations Lorientaises qui représentent **14 899 pratiquants licenciés ou adhérents**.

### **2 - Les Commissions**

Bureau, Statuts et règlement, Communication, Relations extérieures, Arbitrage - Sports Adaptés & Handisport - Jumelage - La Lorientaise - Manifestations Sportives / Scolaires & Universitaires / Jury des Trophées de la Ville - Sports Nautiques & Aériens - Relations - Salles & Équipements Intérieurs - Santé - Subventions - Terrains & Équipements Extérieurs

Cet ensemble de Commissions couvre tous les sujets de préoccupation des Clubs qui remontent à l'O.E.P.S. Lorient et permettent aussi à ceux-ci de recevoir des informations les concernant.

### **3 – Le point sur les installations sportives**

Voir bilan consolidé 2023 des investissements

### **4 – Les manifestations**

L'Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient a organisé ou participé à l'organisation :

De la Fête du Sport en partenariat avec la Ville de Lorient -> le samedi 9 septembre 2023

De La Lorientaise -> le dimanche 8 octobre 2023

## COMMISSION SUBVENTIONS

Yves MEAR

**Franck CROULLIÈRE - - Alain GIROUX - Daniel HERVIEU - René HINGANT - Daniel LE MESTRE - Patrick NEAU - Michèle SARTORI – Michel LE MOUËL**

*Remerciements à tous les membres de la commission pour le temps et le travail consacré à ces études de dossiers. Je rappelle que tous ces membres sont bénévoles et consacrent beaucoup de temps à cette tâche, conscients des conséquences qui peuvent engendrer des difficultés de gestion pour les clubs et les associations.*

*Cette année nous avons deux nouvelles adhésions, le RUPL (Union Rugby Pays Lorientais) et A.F.A. les Celtics (football américain). Cependant, nous avons encore des clubs (trois) qui ne déposent pas de dossiers, ils passent à côté d'une aide financière non négligeable.*

*L'étude de ces dossiers est utile pour le calcul des subventions et tous les renseignements qui figurent sont indispensables pour avoir une connaissance approfondie du milieu sportif Lorientais. Les informations recueillies nous permettent également de poursuivre l'observatoire des pratiques sur plusieurs années.*

*Comme tous les ans, l'utilisation du fichier informatique nous permet d'étudier au plus près les dossiers, même si nous avons encore quelques dossiers incomplets et ce, malgré l'envoi de la note explicative jointe à la demande des dossiers sur DEMAT.*

*Comme les années précédentes, la municipalité a tenu à garder la même enveloppe pour la répartition des subventions aux associations sportives et scolaires. L'ajout de deux nouveaux clubs a quand même une incidence sur la répartition des subventions.*

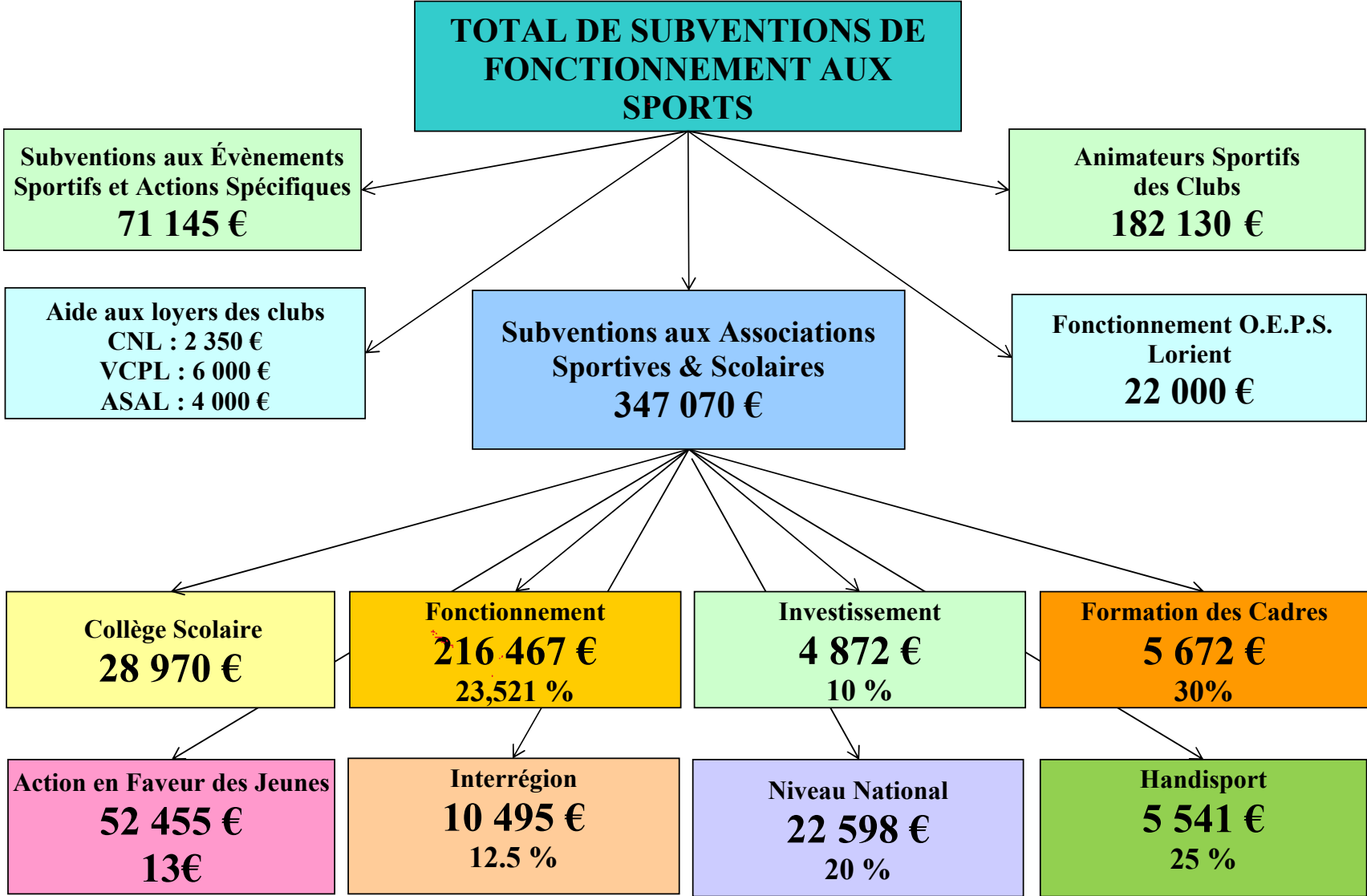
*La Commission tient à rappeler comme à son habitude :*

- que l'étude de tous les dossiers est un travail conséquent qui est fait avec sérieux par des membres du C.A.*
- que ce travail est reconnu par les clubs et associations comme étant un gage de justice et d'égalité dans l'étude impartiale de ces dossiers.*
- que c'est aussi pour la Ville une garantie de transparence et d'équité quant à la répartition de l'argent public.*
- que le système de répartition proposé par l'Office permet de donner une explication personnalisée et chiffrée, dès qu'un club en fait la demande pour justifier d'une hausse, mais surtout d'une baisse de la subvention accordée.*

*Quelques chiffres à retenir pour conclure ; nous notons une augmentation dans tous les secteurs :*

- Pratiquants : + 7,8% ; Pratiquantes : + 9,6%*
- En effectifs Adultes : + 6,8%*
- En effectifs Jeunes : + 10.1%*
- En investissement : +34,9%*
- En formation : + 10,4%*
- En handisport : +13,1%*

# RÉPARTITION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2024



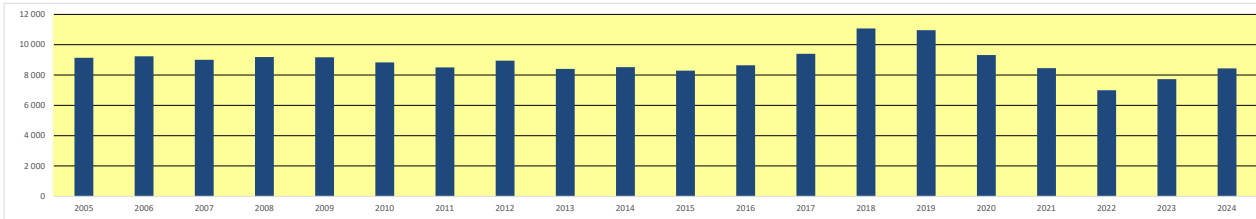
## L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS & BUDGETS SUBVENTIONNABLES DE 2005 À 2024

### ANNÉE DE RÉFÉRENCE N-1

#### LES EFFECTIFS LICENCIÉS ET ADHÉRENTS

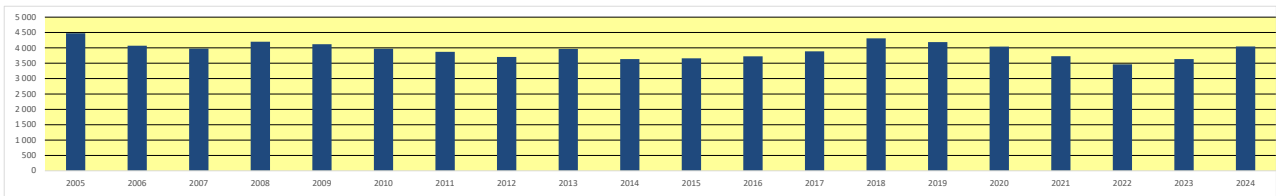
Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif	9 135	9 237	9 005	9 184	9 170	8 835	8 501	8 945	8 401	8 522	8 288	8 644	9 400	11 071	10 960	9 317	8 450	6 992	7 732	8 439

\*\*en 2020 manque d'informations concernant les activités non subventionnées



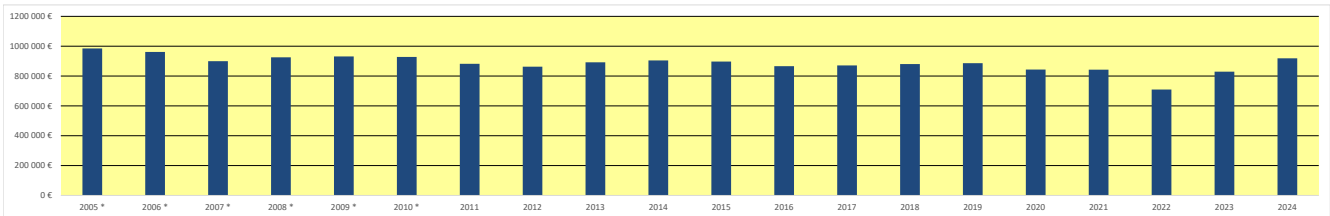
#### LES EFFECTIFS DE MOINS DE 20 ANS

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Effectif	4 477	4 069	3 976	4 200	4 120	3 974	3 872	3 704	3 964	3 636	3 659	3 725	3 886	4 312	4 189	4 042	3 729	3 467	3 635	4 044



#### LES BUDGETS SUBVENTIONNABLES POUR LE COÛT DES ÉQUIPES (MASSE)

Année	2005 *	2006 *	2007 *	2008 *	2009 *	2010 *	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	984 949 €	961 313 €	900 062 €	925 473 €	931 510 €	928 219 €	882 038 €	863 009 €	892 154 €	904 714 €	896 933 €	866 358 €	870 991 €	880 616 €	885 968 €	843 888 €	842 631 €	709 677 €	829 707 €	918 965 €
Pourcentage	15,02%	17,09%	20,86%	21,29%	22,73%	25,12%	25,74%	27,63%	26,11%	26,02%	26,18%	28,04%	26,71%	25,94%	25,03%	26,29%	28,88%	35,92%	28,08%	23,52%



## LORIENT - SUBVENTIONS AUX SPORTS ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION SUR LES DERNIÈRES SAISONS

ANNÉES DE RÉFÉRENCE	RÉPARTITION DES SUBVENTIONS SPORTIVES								Subventions Evénements Sportifs Actions Spécifiques & Fonctionnement O.E.P.S. Lorient					CENTRE DE FORMATION DU FC LORIENT	TRIATHLON F.L.K.					
	Aide en faveur des jeunes	Au Fonctionnement	Investissement	Niveau Interrégional	Niveau National	Formation cadres	Scolaires	Handisport	Événements Sportifs	Fonctionnement O.E.P.S. Lorient	Animateurs Sportifs des Clubs	C.M.S. Bretagne Sud	Ent. Morbihan. Sport Scolaire							
<b>2009</b>	49 440 €	211 064 €	3 416 €	6 514 €	46 939 €	3 538 €	27 620 €	8 187 €	105 644 €	20 000 €	193 622 €	5 000 €	4 350 €	228 674 €						
<b>2010</b>	<b>356 719 €</b>													228 674 €						
	12 Euros	25,124545%	10,00%	15,00%	25,00%	38,000%		30,00%	47 688 €	223 583 €	3 840 €	5 698 €	41 186 €	3 278 €	27 620 €	3 827 €	105 644 €	20 000 €	193 622 €	5 000 €
<b>2011</b>	<b>359 069 €</b>													228 674 €						
	12 Euros	25,742000%	10,00%	15,00%	25,00%	38,000%		30,00%	46 464 €	223 716 €	3 779 €	5 195 €	39 938 €	3 236 €	29 970 €	6 771 €	105 644 €	22 000 €	188 100 €	5 000 €
<b>2012</b>	<b>359 069 €</b>													228 674 €						
	12 Euros	27,625000%	10,00%	15,00%	25,00%	30,000%		30,00%	44 448 €	232 567 €	2 477 €	4 592 €	35 830 €	2 495 €	29 970 €	6 692 €	105 644 €	22 000 €	188 100 €	5 000 €
<b>2013</b>	<b>359 069 €</b>													228 674 €						
	12 Euros	27,625000%	10,00%	15,00%	25,00%	30,000%		30,00%	47 562 €	232 914 €	2 874 €	3 663 €	33 720 €	2 467 €	29 970 €	5 899 €	105 644 €	22 000 €	210 760 €	5 000 €
<b>2014</b>	<b>359 069 €</b>													228 674 €						
	12 Euros	26,024434%	10,00%	15,00%	25,00%	30,000%		30,00%	43 632 €	235 447 €	2 557 €	3 387 €	38 425 €	1 855 €	29 970 €	3 795 €	105 644 €	22 000 €	210 760 €	5 000 €
<b>2015</b>	<b>359 069 €</b>																			
	12 Euros	26,179324%	10,00%	15,00%	25,00%	30,000%		30,00%	43 908 €	234 811 €	3 253 €	4 250 €	34 627 €	2 649 €	29 970 €	5 600 €	105 644 €	22 000 €	210 760 €	5 000 €
<b>2016</b>	<b>359 070 €</b>																			
	13 Euros	28,035373%	10,00%	15,00%	25,00%	30,000%		30,00%	48 425 €	242 887 €	2 316 €	3 141 €	26 655 €	1 488 €	29 970 €	4 187 €	92 645 €	22 000 €	206 900 €	
<b>2017</b>	<b>353 078 €</b>																			
	13 Euros	26,70919677%	10,00%	15,00%	25,00%	30,000%		30,00%	49 244 €	232 635 €	2 126 €	3 513 €	28 961 €	2 173 €	29 482 €	4 944 €	92 645 €	22 000 €	206 900 €	
<b>2018</b>	<b>347 070 €</b>																			
	13 Euros	25,9410799%	10,00%	12,50%	20,00%	30,000%		25,00%	55 783 €	228 441 €	1 693 €	4 114 €	21 570 €	2 455 €	28 969 €	4 046 €	76 645 €	22 000 €	204 900 €	
<b>2019</b>	<b>347 070 €</b>																			
	13 Euros	25,0305440%	10,00%	12,50%	20,00%	30,000%		25,00%	53 079 €	218 415 €	1 337 €	3 665 €	34 110 €	2 455 €	28 969 €	5 115 €	76 645 €	22 000 €	204 900 €	
<b>2020</b>	<b>347 070 €</b>																			
	13 Euros	26,2911000%	10,00%	12,50%	20,00%	30,000%		25,00%	49 868 €	224 123 €	1 206 €	2 594 €	33 874 €	1 710 €	28 969 €	4 726 €	76 645 €	22 000 €	204 900 €	
<b>2021</b>	<b>347 070 €</b>																			
	13 Euros	28,88%	10,00%	12,50%	20,00%	30,00%		25,00%	44 187 €	245 814 €	1 647 €	4 144 €	16 596 €	3 056 €	28 970 €	2 657 €	71 145 €	22 000 €	189 975 €	
<b>2022</b>	<b>347 070 €</b>																			
	13 Euros	35,92%	10,00%	12,50%	20,00%	30,00%		25,00%	43 641 €	254 921 €	3 333 €	3 454 €	10 460 €	1 723 €	28 970 €	569 €	71 145 €	22 000 €	189 975 €	
<b>2023</b>	<b>346 720 €</b>																			
	13 Euros	28,08%	10,00%	12,50%	20,00%	30,00%		25,00%	46 813 €	232 953 €	3 171 €	6 388 €	18 526 €	5 085 €	28 970 €	4 814 €	71 145 €	22 000 €	182 130 €	
<b>2024</b>	<b>347 070 €</b>																			
	13 Euros	23,52%	10,00%	12,50%	20,00%	30,00%		25,00%	52 455 €	216 467 €	4 872 €	10 495 €	22 598 €	5 672 €	28 970 €	5 541 €	71 145 €	22 000 €	182 130 €	

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX CLUBS POUR 2024 - SAISON 2022-2023

ASSOCIATIONS SPORTIVES	Sub coût équipes	Sub aide en faveur des jeunes	Investiss	Sub Niveau Inter-Régional	Sub Niveau National	Sub form. Encadre	Sub Handi sport	Subvention 2015	Subvention 2016	Subvention 2017	Subvention 2018	Subvention 2019	Subvention 2020	Subvention 2021	Subvention 2022	Subvention 2023	Subvention 2024
A. Frébault Lorient Judo	888 €	650 €	60 €					6 176 €	5 841 €	5 642 €	4 370 €	3 550 €	3 491 €	3 495 €	3 541 €	2 575 €	1 598 €
AFA Les Celtics (Football Américain)	440 €	156 €	- €	- €	110 €	- €	- €										706 €
A.S. Lorient Turcs (Dossier non déposé)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 547 €	980 €	1 460 €	- €	- €	1 130 €	1 174 €	- €	- €	- €
ARVOR B.L. (Basket)	10 813 €	1 820 €	- €	192 €	2 041 €	301 €	- €									13 948 €	15 167 €
Association Sport Bien-Être	385 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 083 €	911 €	723 €	753 €	584 €	441 €	605 €	645 €	447 €	385 €
Association Sportive Artistique et de Loisirs	11 238 €	3 484 €	859 €	372 €	1 378 €	50 €	- €	26 444 €	28 792 €	32 516 €	33 502 €	32 240 €	32 460 €	33 860 €	28 774 €	15 970 €	17 381 €
Association Squash Lorientais	991 €	26 €	- €	- €	- €	- €	- €	3 272 €	3 240 €	3 587 €	3 292 €	3 109 €	3 634 €	3 054 €	2 626 €	3 371 €	1 017 €
Aviron du Scorff	4 051 €	494 €	107 €	763 €	1 075 €	99 €	- €	4 528 €	4 513 €	4 085 €	4 692 €	4 639 €	5 882 €	7 637 €	8 871 €	8 129 €	6 588 €
Boule Lorientaise	794 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	608 €	597 €	559 €	551 €	539 €	555 €	639 €	807 €	1 004 €	794 €
Boxing Club Lorientais (Dossier non déposé)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 680 €	1 806 €	2 330 €	3 190 €	4 426 €	4 194 €	2 951 €	- €	- €	- €
C.E.P. Lorient Basket-ball	19 123 €	2 834 €	350 €	- €	2 559 €	- €	- €	24 094 €	25 944 €	26 999 €	30 677 €	38 639 €	37 181 €	32 184 €	32 725 €	27 614 €	24 866 €
Centre Nautique de Lorient	6 919 €	1 287 €	1 419 €	186 €	5 775 €	- €	875 €	11 297 €	10 245 €	11 388 €	10 393 €	9 223 €	9 900 €	12 289 €	12 399 €	14 096 €	16 461 €
Cercle d'Éducation Physique de Lorient + Handi	26 982 €	5 876 €	90 €	111 €	48 €	- €	- €	35 015 €	36 634 €	38 888 €	37 709 €	38 654 €	40 090 €	37 908 €	40 786 €	36 958 €	33 108 €
Club Alpin Français du Pays de Lorient	2 172 €	715 €	120 €	- €	- €	53 €	- €	1 566 €	751 €	883 €	1 100 €	1 245 €	1 527 €	2 511 €	2 790 €	3 398 €	3 060 €
Club Athlétique Lorientais	2 023 €	143 €	- €	878 €	474 €	384 €	- €	1 619 €	1 713 €	2 431 €	2 128 €	1 821 €	2 323 €	2 644 €	2 739 €	3 390 €	3 901 €
Club Léo Lagrange	- €							487 €	461 €	199 €	390 €	370 €	197 €	193 €	242 €	- €	- €
Club Omnisports de Kerentrech	828 €	637 €	189 €	- €	- €	- €	- €	1 581 €	1 617 €	1 407 €	1 861 €	1 792 €	725 €	584 €	862 €	1 275 €	1 654 €
Club Patinage à Roulettes de Lorient (CPRL)	2 746 €	1 677 €	- €	- €	- €	120 €	- €	5 032 €	5 221 €	6 874 €	7 974 €	7 870 €	5 512 €	6 372 €	5 301 €	4 345 €	4 543 €
Club Subaquatique de Lorient (CSL)	2 011 €	286 €	303 €	253 €	912 €	2 234 €	- €	4 747 €	4 618 €	4 725 €	4 866 €	4 674 €	4 944 €	4 503 €	4 588 €	5 755 €	5 999 €
Course d'Orientation de Lorient	1 917 €	65 €	26 €	- €	1 413 €	192 €	- €	2 450 €	2 569 €	2 225 €	2 522 €	2 620 €	2 199 €	2 184 €	2 885 €	3 399 €	3 613 €
Ecole Lorientaise Arts Martiaux	211 €	78 €	30 €	- €	- €	- €	- €									478 €	319 €
Football Club Lorient Bretagne Sud	14 778 €	2 626 €	186 €	- €	- €	245 €	- €	19 479 €	19 675 €	18 015 €	16 438 €	15 640 €	13 415 €	16 617 €	19 632 €	21 413 €	17 835 €
Foyer Laïque de Keryado	17 546 €	3 861 €	55 €	1 027 €	248 €	377 €	- €	18 429 €	18 874 €	16 789 €	16 888 €	16 558 €	17 980 €	22 283 €	23 386 €	22 412 €	23 114 €
Foyer Omnisports Laïque Culturel Lorient Ouest	13 314 €	2 717 €	138 €	- €	65 €	165 €	656 €	21 288 €	23 483 €	20 967 €	17 803 €	14 977 €	12 874 €	14 707 €	13 781 €	14 963 €	17 055 €
Lorient Athlétisme Club	4 309 €	1 560 €	- €	317 €	1 326 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	2 201 €	2 620 €	4 335 €	5 681 €	7 513 €
Lorient BMX	2 744 €	819 €	202 €	- €	193 €	- €	- €	4 677 €	4 486 €	4 482 €	3 707 €	3 867 €	3 722 €	4 489 €	4 437 €	5 458 €	3 958 €
Lorient Foot Fauteuil	1 853 €	- €	200 €	- €	- €	- €	2 002 €	4 759 €	4 383 €	4 942 €	4 821 €	5 553 €	5 446 €	4 430 €	4 037 €	4 762 €	4 054 €
Lorient Boccia Fauteuil	996 €	91 €	7 €	- €	- €	- €	2 008 €								- €	2 058 €	3 102 €
Lorient Gaelic Athletic Club (Dossier non déposé)																- €	- €
Lorient Handball Club	6 922 €	1 183 €	- €	- €	- €	- €	- €	17 358 €	17 736 €	14 798 €	14 067 €	12 031 €	10 768 €	10 160 €	9 532 €	8 378 €	8 105 €
Lorient Natation	5 026 €	2 704 €	- €	1 085 €	908 €	- €	- €	7 897 €	8 041 €	7 439 €	8 472 €	8 113 €	8 968 €	8 754 €	7 906 €	8 565 €	9 724 €
Lorient Parachutisme	1 012 €	13 €	- €	537 €	255 €	- €	- €	7 313 €	7 133 €	5 949 €	5 038 €	5 282 €	5 534 €	4 261 €	2 386 €	1 251 €	1 818 €
Lorient Tennis Club	4 455 €	3 952 €	- €	- €	- €	- €	- €	18 588 €	13 741 €	11 220 €	11 517 €	10 480 €	11 881 €	12 620 €	12 551 €	10 205 €	8 407 €
Patronage Laïque de Lorient	35 544 €	8 645 €	531 €	30 €	3 616 €	985 €	- €	40 039 €	43 550 €	41 987 €	43 096 €	44 159 €	44 175 €	44 753 €	44 637 €	47 248 €	49 351 €
Rugby Ovalie de Lorient	2 760 €	1 391 €	- €	- €	- €	467 €	- €	7 467 €	7 087 €	7 959 €	7 544 €	7 394 €	6 491 €	4 514 €	4 974 €	4 059 €	4 619 €
Rugby Union Pays Lorientais (RUPL)	879 €	793 €	- €	- €	- €	- €	- €									- €	1 672 €
Société d'Escrime de Lorient	3 786 €	1 326 €	- €	386 €	- €	- €	- €	4 490 €	4 128 €	4 197 €	4 017 €	4 573 €	5 425 €	5 918 €	6 061 €	4 909 €	5 498 €
Torashindo	892 €	468 €	- €	- €	201 €	- €	- €							526 €	936 €	1 170 €	1 561 €
Vélo Club Pays Lorient	5 117 €	78 €	- €	4 359 €	- €	- €	- €	19 726 €	17 586 €	15 385 €	12 822 €	12 499 €	12 339 €	6 661 €	8 931 €	9 415 €	9 554 €
Total par subdivision	216 467 €	52 455 €	4 872 €	10 495 €	22 598 €	5 672 €	5 541 €	328 127 €	328 165 €	322 598 €	317 235 €	318 101 €	318 101 €	318 100 €	318 103 €	318 099 €	318 100 €

SCOLAIRES

TOTAL GENERAL

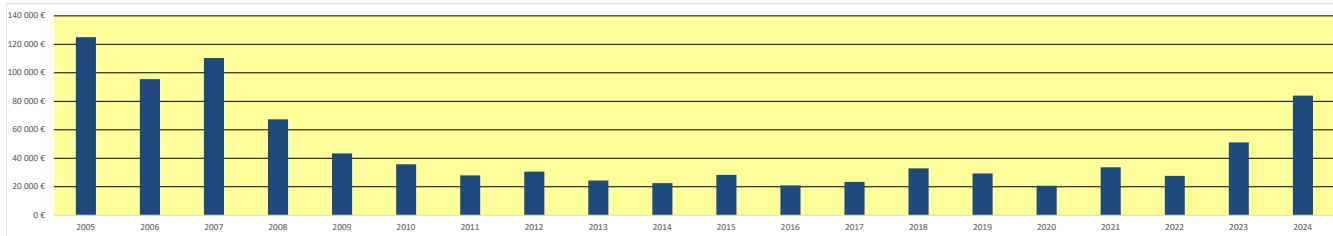
28 970 €    28 970 €    28 970 €    28 970 €  
 347 070 €    347 070 €    347 070 €    347 070 €

## L'ÉVOLUTION DES BUDGETS SUBVENTIONNABLES DE 2005 À 2024

### ANNÉE DE RÉFÉRENCE N-1

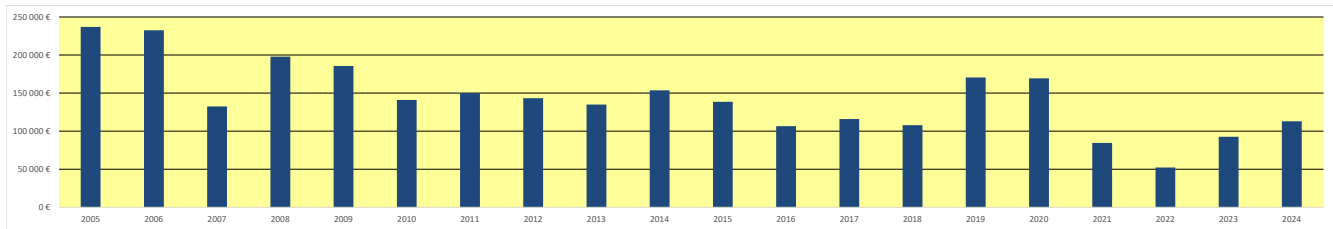
#### L'INTERRÉGION

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	125 017 €	95 542 €	110 343 €	67 314 €	43 425 €	35 784 €	27 964 €	30 610 €	24 422 €	22 580 €	28 339 €	20 938 €	23 422 €	32 912 €	29 319 €	20 748 €	33 705 €	27 628 €	51 102 €	83 960 €
Pourcentage	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%	12,5%



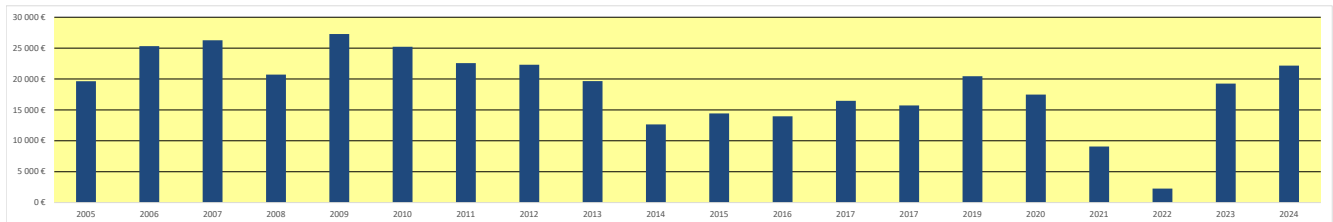
#### LE NATIONAL

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	236 974 €	232 482 €	132 493 €	198 013 €	185 585 €	140 978 €	150 048 €	143 321 €	134 879 €	153 702 €	138 511 €	106 620 €	115 844 €	107 848 €	170 552 €	169 369 €	84 588 €	52 300 €	92 630	112 989
Pourcentage	31%	30%	30%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%



#### L'HANDISPORT

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	19 640 €	25 315 €	26 267 €	20 708 €	27 289 €	25 225 €	22 571 €	22 305 €	19 664 €	12 651 €	14 438 €	13 957 €	16 479 €	15 717 €	20 460 €	17 477 €	9 067 €	2 275 €	19 255 €	22 163 €
Pourcentage	35%	35%	35%	35%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	25%	25%	25%	25%	25%	25%	25%

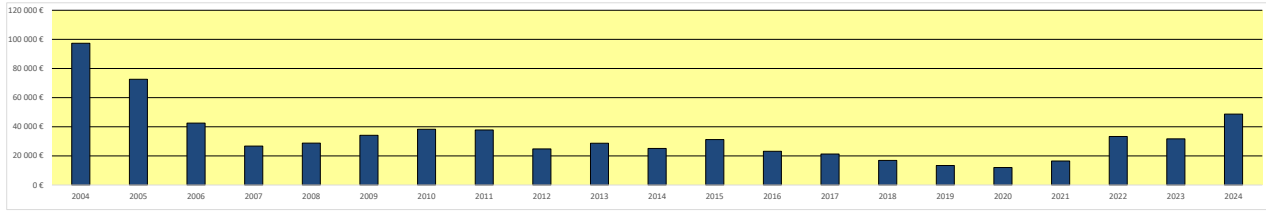


## L'ÉVOLUTION DES BUDGETS SUBVENTIONNABLES DE 2005 À 2024

### ANNÉE DE RÉFÉRENCE N-1

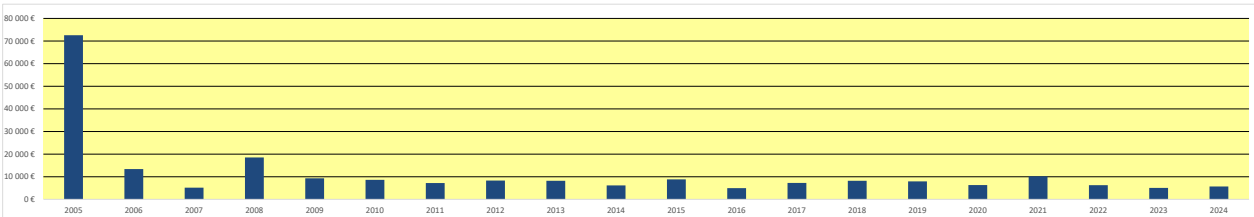
#### LES INVESTISSEMENTS

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	97 375 €	72 588 €	42 488 €	26 750 €	28 792 €	34 156 €	38 321 €	37 791 €	24 767 €	28 737 €	25 090 €	31 206 €	23 162 €	21 261 €	16 927 €	13 374 €	12 057 €	16 469 €	33 331 €	31 707 €	48 717 €
Pourcentage	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%



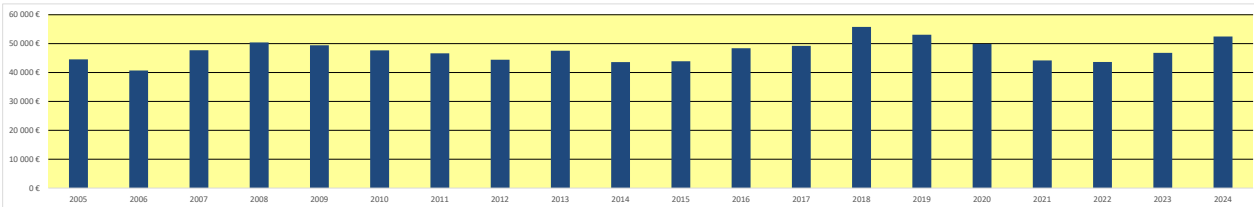
#### LA FORMATION

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	72 588 €	13 382 €	5 157 €	18 500 €	9 311 €	8 626 €	7 200 €	8 315 €	8 223 €	6 186 €	8 831 €	4 961 €	7 244 €	8 183 €	7 931 €	6 301 €	10 185 €	6 292 €	5 085 €	5 672 €
Pourcentage	38%	38%	38%	38%	38%	38%	38%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%



#### L'AIDE AUX JEUNES

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	44 570 €	40 690 €	47 712 €	50 400 €	49 440 €	47 688 €	46 664 €	44 448 €	47 562 €	43 632 €	43 908 €	48 425 €	49 244 €	55 783 €	53 079 €	49 868 €	44 187 €	43 641 €	46 813 €	52 455 €
Par Jeune	10 €	10 €	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €	13 €	13 €	13 €	13 €	13 €	13 €	13 €	13 €	13 €







Service des Sports et loisirs  
Contact : **Monsieur Guénaël GUILLOU**  
Tel. : 02.97.02.21.65  
physiques  
Mail : [gguillou@mairie-orient.fr](mailto:gguillou@mairie-orient.fr)

**Note à l'attention de**  
Monsieur Fabien AUDARD  
Adjoint Déléguée aux sports et aux activités

Lorient, le

Réf. : YG/GG

Objet : Bilan des investissements 2023 engagés dans les équipements sportifs municipaux

Veillez trouver ci-dessous le bilan consolidé des investissements 2023 engagés ou programmés sur les équipements sportifs de la Ville de Lorient, 2 000 093 € pour les salles et stades et 88 478 € pour le centre aquatique et la piscine du Bois du Château :

▪ Centre aquatique et piscine du Bois du Château	88 478 €
▪ Enveloppe courante des investissements du service des sports :	318 834 €
▪ Lignes spécifiques équipements sportifs :	1 401 000 €
▪ Mains courante, clôtures et pare-ballon :	71 859 €
▪ Aide à l'investissement pour les clubs :	14 600 €
▪ Maintenance du patrimoine :	193 800 €

❖ **Centre aquatique et piscine du Bois du Château**

▪ **Maintenance et entretien : 86 697 €**

Table à langer	1 084 €
Monobrosses	3 258 €
Robot de nettoyage	7 841 €
Echelle télescopique	1 586 €
Armoires en résine	690 €
Talkies-walkies	6 566 €
Chaises empilables	4 400 €
Lampes de bassins (Led)	4 681 €
Réfection éclairage Led	20 382 €
Filtres	36 209 €

▪ **Usage sportif : 1 781 €**

Matériel scénique (éclairage aquagym)	1 781 €
---------------------------------------	---------

▪ **Total :** **88 748 €**

❖ **Enveloppe courante des investissements du service des sports**

▪ **Sécurité : 126 041 €**

<b>Stades et salles de sports :</b>	<b>98 325 €</b>
Rénovation pistes d'élan saut à la perche, stade du Bois du Château	5 971 €
Finalisation travaux de sécurisation du ponton du Scorff	14 135 €
Protection piste de BMX (barrière en bois dans un virage)	1 728 €
Rénovation parquet, Palais des sports	31 431 €
Nettoyage piste d'athlétisme du Moustoir	7 314 €
Régénération sol sportif, salle Brisset	37 746 €
<b>Stade Yves Allainmat :</b>	<b>27 716 €</b>
Ajout de caméras	22 957 €
Vitrage tribune sud	4 759 €

▪ **Maintenance et entretien : 196 466 €**

<b>Stades et salles de sports :</b>	<b>23 838 €</b>
Débrousaieuse	989 €
Désherbeur thermique	130 €
Appareil de traçage électrique pour ligne de terrain	1 599 €
Machine électrique autoguidée de contrôle de but (sans lest)	13 320 €
Nettoyage piste d'athlétisme du Bois du Château	7 800 €
<b>Base nautique du Ter</b>	<b>6 000 €</b>
Moteurs et voiles	6 000 €
<b>Stade Yves Allainmat :</b>	<b>79 931 €</b>
Revêtement de sols vestiaires	36 006 €
Remplacement de caméras	9 087 €
Relamping stade Y. Allainmat	5 490 €
Remplacement de matériel suite à une surtension	25 386 €
Aspirateur professionnel	3 962 €

▪ **Usage sportif : 84 805 €**

<b>Stades et salles de sports :</b>	<b>83 024 €</b>
Panneaux de basket extérieurs, Bois du Château et Omnisports	16 638 €
Bâches de protection terrain de tennis de Svob	13 715 €
Bâche de protection latérale tennis	3 363 €
Afficheur stade Yves Allainmat	7 953 €
Matelas de réception d'escalade pour le gymnase de Kerentrech	1 699 €
Bancs de tennis, salle Svob	1 280 €
Tatamis flexiroll multisports, salle de boxe Omnisports	3 467 €
Panneaux de basket plexiglass et cercle de compétition Palais des sports	2 664 €
Cercles de basket (divers sites)	320 €
Poteaux et filets de badminton, salle Svob	5 962 €
Vitrines d'affichage extérieur, stade de Tréfaven	563 €
Local de stockage fauteuils handisports, gymnase de Kerolay	25 400 €

▪ **Total : 318 834 €**

❖ **Enveloppe « lignes spécifiques »**

Rénovation piste d'athlétisme du Moustoir	30 000 €
Remplacement des menuiseries, salle de combat de Kersabiec	80 000 €
Rénovation intérieure Halle de tennis de Svob	200 000 €
Sonorisation du Palais des sports X. Le Louarn	100 000 €
Relamping de l'éclairage terrains extérieurs (divers équipement)	4 000 €
Rénovation intérieure salle Omnisports (Parquet, peinture, huisseries)	300 000 €
Passage éclairage Led, salle Omnisports	90 000 €
Rénovation des vestiaires, stade du Bois du Château	300 000 €
Aménagement d'une plaine sportive et verte, Plaine de République	280 000 €
Subvention d'investissement Voile légère jeune au CNL :	17 000 €

▪ **Total :** **1 401 000 €**

❖ **Enveloppe « Mains courantes, clôtures et pare-ballons »**

Stade de Kersabiec (sécurisation accès)  
Stade de Kerfichant (ligne pare-ballons côté voie ferrée)  
Stade de Kerolay Rugby (pare-ballons terrain d'entraînement)

▪ **Total :** **71 859 €**

❖ **Enveloppe « soutien à des actions spécifiques – Investissements lourds pour les clubs »**

Achat d'un minibus (CEP Lorient)	3 800 €
Renouvellement minibus (VCPL)	3 800 €
Virage en enrobé sur la piste de BMX du Scorff (Lorient BMX)	2 500 €
Renouvellement d'un bateau (Aviron du Scorff)	3 000 €
Lance ballon Volley-ball (PLL)	1 500 €

▪ **Total :** **14 600 €**

❖ **Enveloppe « maintenance du patrimoine »**

Remplacement des chéneaux, base nautique Estacade (CNL)	8 000 €
Commande électrique des ouvrants, salle de combat de Kersabiec	7 800 €
Renfort charpente métallique, salle de combat de Kersabiec	2 100 €
Remplacement portes extérieures, salle de combat de Kersabiec	33 000 €
Remplacement skydomes des vestiaires, gymnase de Kervénanec	6 300 €
Étanchéité toiture vestiaires, gymnase de Kervénanec	37 200 €
Élargissement accès courts 5 et 6, halle de tennis de Kerolay	2 800 €
Remplacement Aérothermes, Palais des sport X. Le Louarn	85 400 €
Commande électrique des ouvrants, salle Guyader	10 400 €

▪ **Total :** **193 800 €**

Par ailleurs, plusieurs opérations notables ont été réalisées sur le budget de fonctionnement :

- La rénovation des peintures des vestiaires de divers équipements
- Les réparations ou le remplacement du matériel sportif (afficheur numérique de score...)
- L'achat de filets de sports (basket, badminton, volley-ball, football...)

La régie des services techniques a également réalisé, en 2023, 273 interventions (aménagement de locaux, réparations diverses...) sur les équipements sportifs pour un montant total de 366 681 €.

**COMMISSION SPORTS NAUTIQUES &  
AÉRIENS**

*Patrick NEAU - Daniel LE MESTRE - Daniel HERVIEU*

**SAISON 2022 / 2023**

La Commission Nautisme & Sports Aériens regroupe les **Clubs, Associations ou sections d'Associations**, dont l'activité sportive a pour cadre la mer, les eaux intérieures et les airs.

CLUB		EFFECTIF			
		M	F	EFFECTIF	
NOM	DISCIPLINE			< 20 ans	Total
<b>AVIRON DU SCORFF</b>	Aviron	26	34	86	146
<b>CLUB NAUTIQUE DE LORIENT</b>	Aviron	21	18	0	39
	Voile Légère	0	1	58	59
	J 80 (+ effectif habitable)	408	129	25	562
	Handi Voile	20	6	2	28
	Planche à Voile	14	4	35	53
	<b>Total C.N.L.</b>	<b>463</b>	<b>158</b>	<b>120</b>	<b>741</b>
<b>LORIENT PARACHUTISME</b>	Parachutisme	61	26	1	88
<b>PATRONAGE LAIQUE DE LORIENT</b>	Aviron	29	22	0	51
	Canoë-Kayak	54	30	75	159
	<b>Total P.L.L.</b>	<b>83</b>	<b>52</b>	<b>75</b>	<b>210</b>

(\*) Les chiffres indiqués proviennent des déclarations annuelles des Clubs, validées par les Fédérations, et figurant dans les dossiers de demandes de subventions de la saison 2022-2023 remis à l'Office de l'Éducation Physique et des Sports de Lorient

**CENTRE NAUTIQUE DE LORIENT (C.N.L.)**

Le C.N.L. est situé à l'avant-port de Lorient, à proximité de la Gare Maritime. Les activités de voile légère, planches et catamarans se déroulent en rade de Lorient et au Centre de Kerguelen.

Le C.N.L. est un club de voile sportive : les principales activités sont la voile habitable, la voile légère (Optimist, Planche à voile, Catamaran de sport), la voile Handivalide, le J80 et l'Aviron de mer.

Le C.N.L. s'occupe aussi de l'organisation de régates fédérales, corporatives et de la grande manifestation annuelle de l'A.T.L (L'Atlantique Le Télégramme E.Leclerc) qui se déroule tous les ans en septembre entre la côte Lorientaise et l'Île de Groix. En 2023, le CNL a organisé 2 grandes manifestations sportives fédérales : Le National Windfoil et la deuxième étape de l'Engie Kite Tour au niveau de Gâvres.

Le CNL organisera de nouveau 2 manifestations sportives fédérales en 2024 avec le Championnat de France Handivalide Double à Lorient La Base et une nouvelle étape de l'Engie Kite Tour 2024, au niveau de Kerguelen à Larmor-Plage.

Le C.N.L. propose une école de navigation en J80, avec un cycle débutant sur voilier de 8 mètres et un cycle de perfectionnement avec validation de compétences d'équipier et de chef de bord. Nous proposons également des afterworks au printemps afin de permettre de naviguer en rade de Lorient aux beaux jours.

Le C.N.L. fait partie des 12 plus grands clubs de voile de France et est le 2<sup>ème</sup> club breton avec 760 sociétaires, environ 150 bénévoles qui gravitent autour du club à l'année et 12 salariés.

Filière sportive : Optimist, Catamaran et planche à voile.

Section sportive scolaire : planche à voile, Catamaran, Stand-up, Paddle initiation et Paddle race.

Formation au permis bateau et hauturier.

## **LORIENT PARACHUTISME**

L'année 2023 a été une année de reprise d'activité après l'épisode sanitaire mais ça a laissé des traces dans le comportement des licenciés, et les difficultés financières des adhérents se font sentir sur le volume de sauts.

Si on peut noter une stabilisation dans les effectifs le recrutement des jeunes pour les amener à la compétition est plus difficile.

En précision d'atterrissage le nombre de compétiteurs se maintient mais les compétitions régionales sont privilégiées aux nationales entraînant des coûts plus élevés.

Plus localement nous participons toujours aux animations de démonstration qui nous sont proposées en précision d'atterrissage.

2023 a été la reprise de la coupe de la ville de Lorient après 3 ans d'interruption pour raison sanitaire.

Cette compétition de précision d'atterrissage qui se déroule sur le terrain de Kerpape fête ses 30 ans en 2024.

Espérons que les conditions météo seront avec nous pour cet anniversaire qui attend 30 compétiteurs de niveau international.

Le parachutisme de Lorient souhaite porter haut les couleurs de la ville pour l'année 2024

## **A.S.A.L. SUBAQUATIQUE**

L'ASAL Subaquatique bénéficie plusieurs fois dans la semaine de créneaux à la piscine Bois du Château pour l'enseignement de la plongée scaphandre et la plongée en piscine (PSP).

Les vendredis soir pour les formations de plongée et de moniteurs.

Les samedis après-midi pour les activités de Plongée en piscine, la formation plongeur et la nage libre. Cette dernière permettant au plongeur de maintenir leurs conditions physiques et les premiers gestes de sécurité.

Formation plongeur scaphandre 16

Formation moniteur 2

En PSP : 5 compétiteurs en région pour les qualifications au championnat de France avec 2 records de France, 2 entraîneurs

L'archéologie sous-marine : l'ASAL s'associe dans le programme de découvertes d'épaves en partenariat avec le DC56.

## COMMISSION TERRAINS & ÉQUIPEMENTS EXTERIEURS

**Yves MEAR**

**Jean-Paul AMALIR – Luc GASNIER - Julien GUIGO - Yves MÉAR – Erwan GAUDIN - Patrick NEAU**

L'attribution des créneaux d'entraînements se fait en toute transparence entre le service des sports de Lorient et les clubs sportifs utilisant les installations extérieures. Toutefois il y a encore quelques couacs dans l'utilisation des équipements sportifs (horaires non respectés ; vestiaires fermés aux heures concernées etc...). La demande de créneaux se fait maintenant sur 6 semaines et cela satisfait les clubs pouvant ainsi anticiper sur les programmations des rencontres sportives.

Nous avons subi beaucoup d'intempéries cette année, ce qui a provoqué quelques arrêtés municipaux entraînant des difficultés aux clubs pour assurer les entraînements ou le report de certains matchs (Rugby par exemple), surtout aux clubs ne disposant pas d'installations sportives synthétiques.

Quelques travaux ont été effectués par la municipalité ces deux dernières années, mais malheureusement il reste encore beaucoup à faire, surtout au niveau des vestiaires (Pas adaptés, nombres insuffisants etc...) et de l'accueil du public.

Des travaux ont été effectués sur le complexe de Kerolay : aménagements des extérieurs et reprise du bitume à l'entrée du stade ; un terrain synthétique les comblerait et résoudrait beaucoup de problèmes, comme arrêt des entraînements et report de rencontres officielles, dû aux intempéries entraînant des arrêtés municipaux.

Comme vous avez pu le voir dans la presse, les travaux de construction de la nouvelle tribune au stade du Moustoir ont été décalés d'une année ; les travaux d'aménagements urbains vont commencer comme prévu par tranche et n'auront pas trop d'impact sur l'utilisation des enceintes sportives. Ce report impactera les travaux prévus sur d'autres sites.

Sur les autres sites, quelques travaux intérieurs et extérieurs ont été nécessaires aux bons déroulements des activités sportives.



## COMMISSION SALLES & ÉQUIPEMENTS INTERIEURS

*Jean-Jacques CHIVOT*

***Jean-Paul AMALIR - Daniel HERVIEU - René HINGANT - Christian LE MOAL - Michel LE MOUËL - Claude LE PADELLEC - Patrick NEAU - Jean-Pierre PELTIER - Michèle SARTORI***

Les échanges ont été beaucoup moins réguliers avec le service des sports notamment sur les thèmes : « demandes de créneaux » et « travaux » pour la saison 2023-2024. Le départ en mai d'Audrey du service des sports a quelque peu modifié les habitudes, pendant la transition avec Marie France.... en 1<sup>er</sup> lieu et ensuite avec Aline (prise de marques et de repères obligent).

Pour favoriser le travail de la commission sur les arbitrages des demandes de créneaux, nous avons complété le document de collecte avec des items nouveaux : âge, niveau, sexe, nombre sur les créneaux, mixité, cours individuel, associations étudiantes ; UBS, IUT. Animation de quartier, activités....etc.

Ces éléments qui peuvent apparaître intrusifs, sont importants pour l'obtention d'un équipement et nous permettent d'arbitrer en cas de besoin. Si les effectifs peuvent être difficiles à évaluer au moment de votre demande, il est demandé de se baser sur la saison précédente (une réunion sera programmée en 2024 avec les clubs pour expliquer les attentes). Pour nous, cette demande sera l'acte de naissance de votre souhait pour la saison concernée. Ce formulaire a vocation à vivre. En effet, fin novembre, début décembre, le service des sports devait revenir vers vous pour faire un point sur les effectifs et en tirer les enseignements qui en découleraient. Notre souhait est d'améliorer la qualité des informations nécessaires à nos arbitrages. Vos élus au C.A. de l'OEPS pourront faire remonter vos remarques sur ce document, qui seront validées ou pas, par les membres de cette instance.

Nous avons envisagé également de renouveler les visites des équipements pendant vos pratiques, mais faute de disponibilité du service des sports, nous n'avons pas eu le plaisir de vous rencontrer. Dommage ce temps d'échange est toujours très intéressant. (Ces 2 derniers points, remontée des effectifs et visites n'ont pas pu se faire cette année pour les raisons invoquées plus haut et aussi à cause des effets de la tempête "Ciaran" qui a pas mal accaparé le service des sports)

Concernant les travaux dans les installations, je vous laisse consulter la rubrique investissement du rapport fourni par le service des sports. Un bémol également sur le fait que, sur ce sujet aussi, nous avons été moins sollicités.

Pour finir, vos demandes de créneaux supplémentaires sont de plus en plus fréquentes et justifiées. C'est difficile de vous dire de contraindre vos effectifs, vos engagements d'équipes en compétitions par manque de places. Pour y répondre, il manque à minima un équipement neuf sur la commune. C'est aussi pour cela que nous encourageons nos élus à continuer et à

aboutir à des accords avec le département, la région, pour l'accessibilité des associations aux gymnases(scolaires) qui ne le sont pas encore(ex: Tréfaven) et avoir une véritable discussion avec les instances dirigeantes universitaires pour poser la question de leurs projets en matière d'infrastructure sportive propre (Je ne parle pas du projet de Lanveur-Kerjulaude qui n'est pas un gymnase et qui ne le sera jamais et est bien en deçà des attentes des professeurs de sport de ces institutions.)

Inquiétude pour septembre 2024 avec l'effet des jeux olympiques. Ceux-ci peuvent générer un flux important de nouveaux pratiquants dans des nouvelles disciplines et celles déjà pratiquées, ajouté à un développement du Handisport et du sport adapté qui risque de s'amplifier. Nous nous réjouissons de cet engouement mais nous le redoutons aussi au regard des installations de la ville. Il nous semble important d'avoir une grande réflexion sur le mouvement sportif lorientais et son organisation car la construction d'un gymnase ne résoudrait pas tout, il apporterait certes une bouffée d'oxygène, mais il nous faut voir plus loin ... Encourageons la mise en place « d'Etat généraux du sport » pour une projection et prospective sur les années à venir.

**Franck CROULLIÈRE-BLASZKA**

Généralités :

La Commission a objectif de valoriser les pratiques sportives à destination des personnes en situation de handicap tant pour les athlètes que pour l'encadrement.

Elle a pour mission de :

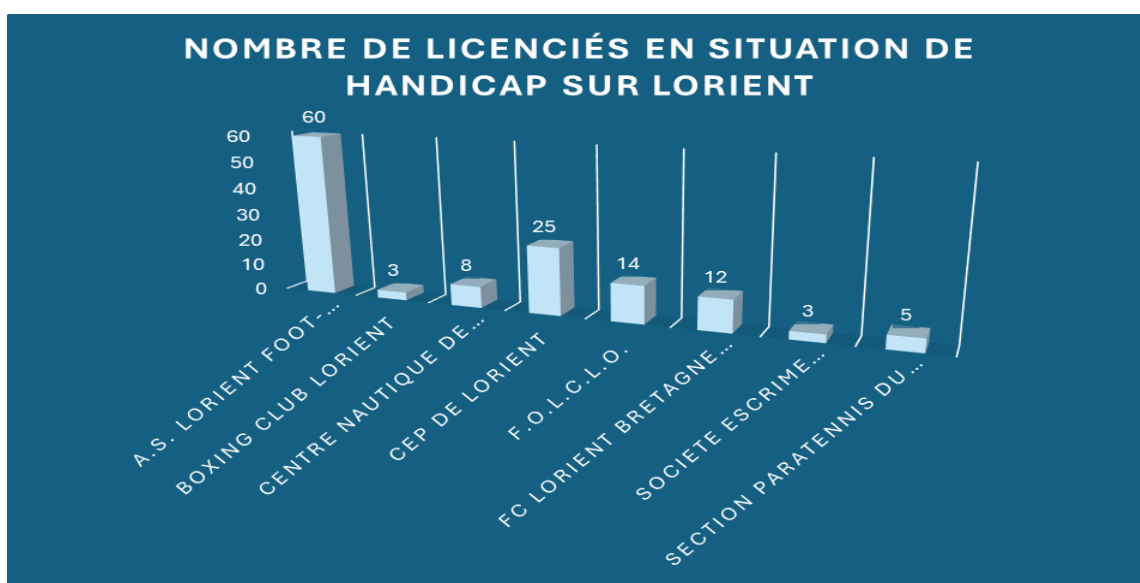
- Favoriser la prévention de la santé des sportifs et des pratiquants,
- Soutenir les Associations Sportives dans cette démarche,
- Valoriser les pratiques sportives quel que soit l'âge des pratiquants.

Mais aussi :

- Être une veille sur l'ensemble des Commissions de l'OEPS pour les pratiquants en situation de handicap.
- Aider la Municipalité de Lorient à avoir une véritable politique sportive pour les personnes en situation de handicap.

Quelques chiffres de la saison 2022/2023 :

- « Handisport » :
  - o 8 Clubs ou Sections Lorientaises / 26 structures morbihannaises affiliées à la FFH
  - o 130 Licenciés FFH dans ces structures Lorientaises / 350 Licenciés au niveau du département soit 37%



- « Sport Adapté » :
  - o Aucun club lorientais n'est affilié à la Fédération Française du Sport Adapté.

Points d'attentions :

- Les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap sont généralement la mobilité et l'accompagnement.
- La Commission ne reçoit que trop peu d'informations de la part des clubs qui accompagnent des personnes en situation de handicap. Ces informations peuvent être de, la communication d'évènements et/ou de résultats, de difficultés rencontrées ou bien encore des exemples de bonnes pratiques



## **AG 2023 de l'association CMS-MSS du Mardi 2 avril 2024**

Le président, Pierre Brulé, accueille le public et présente l'ordre du jour.

- ❖ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022
- ❖ Rapport moral
- ❖ Rapport d'activité du centre de Médecine du Sport
- ❖ Rapport d'activité de la Maison sport Santé
- ❖ Bilan financier et présentation des comptes
- ❖ Questions - réponses

Le secrétaire, Philippe Meunier, soumet à approbation le procès-verbal de l'assemblée générale 2022.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés**

### **Le président présente son rapport moral :**

Nous avons été informés fin octobre 2023 de la décision du directeur du GHBS, Mr Phelep, de récupérer les locaux mis à notre disposition au sein de l'hôpital du Scorff et de déménager notre activité vers le site du GHBS-le TER. Ce déménagement ne remet pas en cause le soutien apporté au CMS et à la MSS.

Devant l'inquiétude que nous avons manifestée face à ce déménagement imposé dans des délais très courts, Mr Phelep nous a promis une aide technique et logistique. Cette aide s'est avérée efficace et nous l'en remercions. Avec l'appui du TER, l'installation dans les nouveaux locaux a permis un redémarrage le 19 Février.

La volonté du GHBS d'orienter le CMS exclusivement vers le TER a créé une incompréhension. Elle a été jugée inacceptable à la fois par nous et par le centre de Kerpape que le bureau a rencontré. Nous avons souhaité que l'évolution du CMS se fasse, conformément à l'historique et à nos statuts, en collaboration avec Kerpape.

Nous avons sollicité une **réunion tripartite CMS/MSS-GHBS-Centre de Kerpape** pour expliquer notre point de vue. Celle-ci s'est tenue le 9 Février et a permis une avancée d'importance pour sortir de la tension qui s'était manifestée. Logiquement, l'intérêt commun a prévalu lors de cette réunion. Nous avons pu échanger dans un cadre constructif pour prendre le temps d'élaborer un projet commun sur cette base d'un CMS à 2 antennes (une au Ter, l'autre à Kerpape) dont l'architecture a été approuvée.

Lors de l'élaboration de ce projet, il nous a fallu tenir compte de la différence d'attitude entre les médecins :

- Dès le départ, il y a eu accord de certains médecins pour accompagner l'évolution proposée tenant compte des synergies potentielles qui leur sont offertes et qu'il faudra coconstruire avec les médecins du TER. (non CMS)
- Le Dr Charland a refusé d'aller au Ter en indiquant qu'il ne lui restait plus que 6 mois avant sa retraite et qu'il souhaitait les effectuer au sein du GHBS pour respecter son mode d'exercice dont il s'est expliqué. Les besoins particuliers qui y sont liés ont été entendus. Le GHBS a pris les mesures pour accéder à sa demande pour les 6 mois à venir.

## **Très rapidement des difficultés de fonctionnement non prévisibles sont apparues sur un fonctionnement à 2 sites (celui du Scorff et Le TER)**

- Créer provisoirement un 3<sup>ème</sup> lieu d'activité (Kerpape) majorerait la forte contrainte qui s'exerce déjà actuellement sur l'équipe administrative
- **Le bureau du 5 Mars** a donc décidé que l'intégration du Dr Baudry (qui ne souhaitait pas rejoindre le TER) sur le site de Kerpape avec une date prévisionnelle de début d'activité deuxième quinzaine de Mars n'est plus d'actualité. La décision est donc suspendue.

Une rencontre a eu lieu entre le **Bureau du CMS et Kerpape 29 Mars 2024** pour évoquer la mise à disposition du Dr Baudry et la suspension de l'antenne à Kerpape.

Depuis, le Dr Charland a récemment exprimé à la direction de Kerpape qu'il ne souhaitait pas faire valoir ses droits à la retraite et qu'il souhaitait poursuivre son activité sur Kerpape.

Au vu du contexte, il apparaît donc plus simple pour limiter les risques de surcharge de travail pour les salariés du CMS et pour mettre fin aux désaccords entre médecins du CMS, de ne pas poursuivre dans notre volonté commune d'un CMS à 2 antennes.

Mme Maringue, directrice de Kerpape, annonce que le centre de Kerpape décide de se retirer de l'association CMS. Cette décision leur procure un sentiment de déception exprimé par Mmes Maringue et Marivain, sentiment que nous comprenons et partageons.

Des partenariats seront à créer pour conserver une réponse coordonnée sur le Territoire.  
Les médecins du sport de Kerpape conserveront une activité auprès des sportifs hors du cadre CMS.

Lors de cette réunion, le président a indiqué que le Dr Charland n'a pas informé le CMS de sa nouvelle intention.

Intervention de Mme Le Fric, directrice au GHBS et membre du Bureau, sur la situation du Dr Charland :

- Le Docteur Charland n'a pris l'attache que de Kerpape alors même qu'il est praticien au GHBS.
- Afin de répondre aux attentes de ce praticien annonçant un départ à la retraite début juillet 2024 et conformément aux engagements de M. Phelep le 18/12/2023, une organisation a été mise en place pour le premier semestre 2024 sur le site de l'Hôpital du Scorff.

En conclusion, du fait de ce désengagement du centre de Kerpape de l'association, CMS-MSS de Bretagne-Sud, l'activité des médecins du CMS s'exercera en totalité sur le site du TER et les actions de la MSS dans des locaux dont la recherche est en cours.

L'avenir de la Maison Sport Santé fait l'objet d'une réflexion spécifique :

- En termes de locaux pour qu'ils soient plus adaptés, réflexion menée avec le GHBS-TER et Kerpape.
- En termes de ressources pour assurer le suivi des adhérents, répondre aux demandes, développer des projets. Il nous faut avancer sur l'augmentation du temps de travail des professionnels qui ne sont pas à temps plein.

Le renouvellement en octobre 2023 de l'habilitation pour 5 ans donne de bonnes perspectives.

Le président a tenu à rappeler que nous sommes une association dont les événements récents ont quelque peu bousculé la gouvernance. Il indique qu'il est nécessaire de retrouver rapidement un fonctionnement plus conforme.

Il a remercié les équipes médicales, administratives ainsi que les enseignants APA.

Il a aussi remercié nos soutiens (collectivités territoriales, partenaires financiers, agences ARS et ANS) grâce auxquels notre fonctionnement est facilité.

Il a enfin indiqué que nous souhaitons impliquer d'avantage les administrateurs qui suivent nos travaux afin d'organiser au mieux le futur de notre association.

Le secrétaire demande s'il y a des questions.

Q1 : Que va changer le déménagement et la sortie de Kerpape du CMS/MSS ?

R1 : Le déménagement conduira juste à changer l'adresse de notre association. Nathalie Le Fric précise que les locaux du Ter sont des locaux GHBS et indique que le GHBS continuera d'apporter son soutien à

l'association comme précédemment. La sortie de Kerpape nécessitera un changement des statuts lors d'une AG extraordinaire dont il faudra fixer la date dès que possible.

Mme Maringue précise que Kerpape va créer une association pour avoir une activité de médecine du sport hors CMS.

Le secrétaire soumet à approbation le rapport moral.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés**

Le Dr Le Page présente les équipes médicales, administratives et APA puis présente le rapport médical. L'activité a augmenté de 10,5% et le bilan financier de 6%. Il indique que le terme de clinique a pu effrayer certaines personnes mais il précise que les tarifs et modalités de remboursement n'ont pas été changés par le déménagement. Le CMS reste géré sur un mode associatif et des tarifs hospitaliers.

Maëlla Guigourès présente l'activité de la MSS. Elle remercie les financeurs publics, les donateurs privés ainsi que les communes partenaires. Elle évoque tous les événements 2023 ainsi que les projets 2024. En 2023 les adhésions ont augmenté de 20% et les séances tremplin de 27%. Maëlla indique que l'équipe est très fière d'avoir intégré le comité de pilotage sport santé de l'ARS Bretagne ce qui est une belle reconnaissance. Elle termine en disant que la MSS a un nouveau site internet qui va augmenter la visibilité de notre association.

Virginie Le Moing présentent les subventions et dons pour 2023. Pour le CMS, ils s'élèvent à 55 500€ (-6%) et pour la MSS à 85 920€ (+8,36%) soit au total + 2%.

Mr Delamotte, expert-comptable, présente les comptes de l'association. Il précise que le résultat négatif de 2023 est en réalité faussé car des actions subventionnées en 2022 ont été menées à terme en 2023. Le cabinet va rectifier pour les années suivantes afin que l'analyse soit plus exacte. Il conclut en disant que la situation est saine avec des fonds propres suffisant pour faire face aux dépenses courantes. Il propose d'affecter le déficit de cette année sur les réserves associatives.

Le secrétaire soumet à approbation le rapport financier.

**Approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés**

Il soumet aussi à approbation l'affectation du déficit sur les fonds propres de l'association.

**Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés**

La trésorière, Servane Marivain, présente le budget prévisionnel en indiquant qu'il sera forcément modifié compte-tenu des changements intervenants au sein de l'association.

Dans ces conditions, le président propose de ne pas le soumettre à approbation et s'engage à revenir vers les adhérents dès que le nouveau prévisionnel sera finalisé.

Le secrétaire demande aux membres présents s'ils en sont d'accord. Personne ne s'y oppose.

Le président conclut en invitant à partager le pot de l'amitié.

L'assemblée générale se termine à 20h05.

Pierre Brulé, président de l'association



## COMMISSION LA LORIENTAISE

*Christian GUILLEMOT*

***Jean-Michel BONHOMME - Christophe CATREVAULT - Marc DABO - Michel DABO - Denis DOUSSAL - Philippe ESNAULT - Guy FINET - Maryse FLEURY - Luc GASNIER - Morgan GUICHAOUA - Christian GUILLEMOT - Daniel HERVIEU - Jean-Michel LAVERSIN - Daniel LE BRAS - Yves MÉAR - Patrick NEAU - Dominique NOURY - Cindy POGAM - Annie RAYNAUD - Christian ROCREY - Michèle SARTORI - Frédéric THÉRON - Philippe TRÉCANT - Christine TRÉHIN***

Cette commission a la particularité d'être largement ouverte à des personnes ne faisant pas partie de l'Office de l'Éducation Physique et des Sports.

La commission s'est réunie à 11 reprises (1 fois par mois). La montée en puissance de l'organisation a permis la réalisation d'une très belle édition avec 9.000 participantes.

Les partenaires et institutionnels ont répondu présents. Sans leur soutien financier et/ou logistique un événement de cette importance ne pourrait avoir lieu.

La générosité collective a permis la remise d'un chèque de 82.322 euros à la Ligue contre le cancer du Morbihan.

Un coup de chapeau à l'ensemble des quelques 300 bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle édition 2023

## COMMISSION JUMELAGE

*Christian GUILLEMOT*

***Jean-Paul AMALIR – Alain GIROUX - Patrick NEAU - Michèle SARTORI***

La commission jumelage n'a pas enregistré d'activité particulière en 2023. La question de la mise en sommeil de cette commission se pose.



## RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2023

*Jean-Jacques CHIVOT*

Fin décembre 2022, nous avons accepté la rupture conventionnelle de notre assistante administrative avec son lot de conséquences : prime de départ, paiement des congés payés et des cotisations (un peu plus de 10 000 euros). Ceci nous avait conduit à un déficit important sur notre budget 2022. En février 2023, nous avons recruté une nouvelle assistante en février, il y a donc un mois de salaire en moins sur l'exercice. Le montant mensuel des salaires a baissé significativement pendant les onze derniers mois de l'année concernée (pas d'ancienneté pour Sophie dans un premier temps et ensuite Alexane qui a été embauchée au 1<sup>er</sup> septembre)

Nous avons également revu le tarif de prestation de notre secrétariat pour notre assistante administrative à "La Lorientaise" à la hausse (0,50€ par inscription). Et une vigilance de principe accrue sur nos dépenses. Voilà en quelques mots les raisons de ce bilan positif 2023

Je veux aussi attirer l'attention sur les cotisations au 2<sup>ème</sup> collège notamment certains établissements scolaires primaires du réseau public. En effet, ils ne règlent plus leur cotisation à l'OEPS et ont l'air d'agir de concert. Je pense que nous devons avoir avec nos élus "du Sport et de l'Education" une action commune pour expliquer la nécessité et la finalité de leur adhésion à l'OEPS.

Pour finir, le prévisionnel 2024 fait apparaître une augmentation conséquente des postes : « achat Petit matériel » (nous avons de besoin de changer de matériel informatique PC et écran obsolètes) et « Services Extérieurs » pour la refonte du site internet de l'OEPS qui n'est plus adapté aux téléphones mobiles et qui a besoin d'être relooké.

	Prévisionnel		
	Bilan Année	2023	Prévisionnel
	Prévisionnel	Résultat	
<b>RECETTES</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Cotisations perçus	5 098,00 €	5 656,00 €	6 094,00 €
Remboursements divers (Prestation secreteriat...)	4 500,00 €	5 138,32 €	5 200,00 €
Revenus financiers	587,00 €	984,60 €	600,00 €
Subvention de fonctionnement	24 000,00 €	22 000,00 €	24 000,00 €
Subventions exceptionnelle Ville		- €	
Le Jumelage	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
Lorient Tour	1 600,00 €	- €	
Lorientaise		- €	
BMS		- €	1 000,00 €
Courses Trotinette		- €	
Dons aux œuvres	2 826,00 €	3 267,00 €	3 300,00 €
Prêt Sono		100,00	100,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>41 611,00 €</b>	<b>37 045,92 €</b>	<b>43 194,00 €</b>
<b>DEPENSES</b>			
<b>ACHATS</b>	<b>2 233,00 €</b>	<b>1 499,82 €</b>	<b>3 388,00 €</b>
PHOTOCOPIES	1 100,00 €	1 148,13 €	1 188,00 €
FRAIS SECRETARIAT	283,00 €	208,01 €	300,00 €
PETIT MATERIEL	650,00 €	143,68 €	1 700,00 €
COUPES	200,00 €	- €	200,00 €
TEE SHIRT – BLOUSONS		- €	
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>2 459,00 €</b>	<b>1 103,70 €</b>	<b>2 629,00 €</b>
ASSURANCES	394,00 €	350,94 €	399,00 €
ABONNEMENTS	565,00 €	502,76 €	500,00 €
DOCUMENTATION		- €	
ENTRETIEN REPARATIONS(site internet)	1 500,00 €	250,00 €	1 730,00 €
<b>AUTRES SERV. EXTERIEURS</b>	<b>6 184,00 €</b>	<b>5 760,78 €</b>	<b>6 180,00 €</b>
TELEPHONE/INTERNET	600,00 €	581,19 €	600,00 €
AFFRANCHISSEMENTS	122,00 €	80,00 €	100,00 €
FRAIS ENGAGES ****( bénévolat)	3 200,00 €	3 267,00 €	3 300,00 €
FRAIS DE COLLOQUE		- €	
FRAIS A.G.	1 000,00 €	1 059,20 €	1 200,00 €
MISSIONS RECEPTIONS	800,00 €	338,84 €	500,00 €
FRAIS BANCAIRES	80,00 €	52,55 €	80,00 €
AFFILIATION	382,00 €	382,00 €	400,00 €
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>26 135,00 €</b>	<b>21 882,85 €</b>	<b>26 497,00 €</b>
Salaire net	17 500,00 €	15 431,94 €	18 047,00 €
Charges sociales	8 200,00 €	6 144,43 €	8 000,00 €
Formation	435,00 €	306,48 €	450,00 €
		- €	
<b>CHARGES DIV. DE GESTION</b>	<b>4 500,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 500,00 €</b>
Fête du sport (Dépense)		- €	
Jumelage (Dépense)	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
Lorient tour (Dépense)	1 000,00 €	- €	
La Lorientaise (Dépense)	- €	- €	
Challenge Famille (Depense)	- €	- €	500,00 €
Courses Trotinette (Dépense)	- €	- €	
Prévention Santé (Dépense)	500,00 €	- €	1 000,00 €
<b>DOTATIONS</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
AMORTISSEMENTS		0	
PROVISIONS		0	
<b>PERTES/EXER. ANTERIEURS</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
Pertes excédents antérieurs			- €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>41 511,00 €</b>	<b>30 247,15 €</b>	<b>43 194,00 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>100,00 €</b>	<b>6 798,77 €</b>	<b>- €</b>

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
	BRUT	Amort. et Prov.	Net	Net		Clos le 31/12	Clos le 31/12
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					<b>RÉSERVES</b>	14 980,48	
Mobilier Matériel de Bureau (1)					Report à nouveau (Cumul résult. ant.)	9 459,71	20 757,02
Matériel Informatique (2)					<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>		
TOTAL (I)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	Bénéfice	6 736,07	
					Perte		-11 297,31
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>PROV. RISQUES ET CHARGES</b>	10 000,00	
<b>STOCKS</b>							24 982,83
Tee-Shirts / Coupes	642,01		642,01	642,01			
<b>DISPONIBILITÉS</b>							
Livret CMB	38 297,83		38 297,83	32 857,23			
Compte courant CMB	3167,77		3167,77	4 030,55	Créditeurs divers	931,35	3 087,25
Caisse			0,00	0,00			
TOTAL (II)	<b>42 107,61</b>	<b>0,00</b>	<b>42 107,61</b>	<b>37 529,79</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>42 107,61</b>	<b>0,00</b>	<b>42 107,61</b>	<b>37 529,79</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>42 107,61</b>	<b>37 529,79</b>

---

## RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

---

Mesdames, Messieurs,

Philippe TRECANT, dûment mandaté par l'Office de l'Education Physique et des Sports pour la vérification des comptes.

J'ai effectué l'examen des documents comptables de l'année 2023.

Pour ce faire, je me suis assuré :

↳ De la conformité de l'ensemble des écritures comptables et de leurs justificatifs.

↳ Que toutes les opérations sont enregistrées en comptabilité.

Les documents comptables et pièces justificatives sont en concordance.

Des réponses satisfaisantes ont été apportées à mes questions lors du contrôle.

En conclusion, à la date de mes travaux et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments mettant en cause la régularité ni la sincérité des comptes de l'Office. Je vous demande de bien vouloir donner quitus.

Fait à Lorient le 23 mai 2024

Philippe TRECANT  
Vérificateur aux comptes



Office de l'Education Physique et des Sports  
Impasse Camille Pelletan  
56100 LORIENT

Base: 9 000 participantes

Bilan financier « LA LORIENTAISE » 2023

DÉPENSES		
Compte	Désignation	Montant en €
	<b>ACHATS</b>	<b>37 608,23</b>
6000	Astusystem	36 396,00
	Journaux offerts aux partenaires le lundi	
	Petit materiel	29,96
	Affiches	
6004	Photocopies	153,04
6005	Fournitures bureaux	83,16
	Collation	
6028	Frais Pot Bénévoles	946,07
	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>1 299,43</b>
6007	TOILETTES	1 299,43
	CHAPITEAUX	
	ASSURANCES	
	<b>AUTRES SERV. EXTERIEURS</b>	<b>7 784,11</b>
6018	Prestation Office/secrétariat	4 500,00
6010	Frais secrétariat	12,00
	frais banque	1,55
6012	Secours Croix rouge	700,00
6029	Sécurité gardiennage	1 014,77
6017	Film + clés usb	115,69
6019	Frais divers organisation	593,98
6020	Téléphone	205,12
6021	Affranchissement	209,00
6022	Sonorisation	432,00
	Provisions 2024	
	Provisions 2024	
	<b>CHARGES DIV. DE GESTION</b>	<b>46 691,77</b>
6026	VERSEMENT LIGUE CANCER	82 322,00
	EN COMPTE LIGUE CANCER	
	<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>129 013,77</b>
	<b>Valorisation bénévolat</b>	<b>37 000,00</b>
	PRESTATION VILLE	Partenariat Matériel 21 000,00
	CHAPITEAU	
6001	JOURNAUX	Partenariat Matériel 375,00
	MAS 56	Partenariat Matériel 390,00
	BOUQUETS FLEURS	Partenariat Matériel 800,00
	COLLATIONS	Partenariat Matériel 5 500,00
6015	PODIUM Le Télégramme	Partenariat Matériel 1 260,00
	ANIMATION RADIO (Jaime Radio)	Partenariat Matériel 9 000,00
	<b>Total Partenariat Matériel</b>	<b>38 325,00</b>
	Bénéfice / Perte	<b>4 568,15</b>
	<b>TOTAL DES DÉPENSES avec partenaires matériel</b>	<b>208 906,92</b>

RECETTES		
	Désignation	Montant en €
	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>9 100,00</b>
	État Réserve Parlementaire	
	Région	1 000,00
	Département	1 200,00
	Lorient Agglomération	1 200,00
	Ville	4 500,00
	FDVA	1 200,00
	Ministère Santé Jeunesse	
	<b>Autre recettes</b>	<b>124 481,92</b>
	PARTENAIRES	50 850,00
	ENGAGEMENTS	63 755,00
	DONS	9 347,60
	INTERETS	529,32
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>133 581,92</b>
	<b>Valorisation bénévolat</b>	<b>37 000,00</b>
	PRESTATION VILLE	21 000,00
	CHAPITEAU	
	JOURNAUX	375,00
	MAS 56	390,00
	BOUQUETS FLEURS	800,00
	COLLATIONS	5 500,00
	PODIUM Le Télégramme	1 260,00
	ANIMATION RADIO (Jaime Radio)	9 000,00
	<b>Total Partenariat Matériel</b>	<b>38 325,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES avec partenaires</b>	<b>208 906,92</b>

Base: 9 000 participantes

Prévisionnel « LA LORIENTAISE » 2024

DÉPENSES				RECETTES			
Compte	Désignation	Montant en €			Désignation	Montant en €	
	<b>ACHATS</b>		<b>37 796,00</b>		<b>SUBVENTIONS</b>		<b>9 100,00</b>
6000	Astusystem		<b>36 396,00</b>		État Réserve Parlementaire		
	Journaux offerts aux partenaires le lundi				Région		<b>1 000,00</b>
	Petit materiel		<b>50,00</b>		Département		<b>1 200,00</b>
	Affiches				Lorient Agglomération		<b>1 200,00</b>
6004	Photocopies		<b>200,00</b>		Ville		<b>4 500,00</b>
					FDVA		<b>1 200,00</b>
6005	Fournitures bureaux		<b>150,00</b>		Ministère Santé Jeunesse		
	Collation						
6028	Frais Pot Bénévoles		<b>1 000,00</b>				
	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>1 400,00</b>				
6007	TOILETTES		<b>1 400,00</b>				
	CHAPITEAUX						
	ASSURANCES						
	<b>AUTRES SERV. EXTERIEURS</b>		<b>8 500,00</b>		<b>Autre recettes</b>		<b>121 250,00</b>
6018	Prestation Office/secrétariat		<b>4 500,00</b>		PARTENAIRES		<b>50 850,00</b>
6010	Frais secrétariat		<b>50,00</b>		ENGAGEMENTS		<b>64 000,00</b>
	frais banque		<b>100,00</b>		DONS		<b>6 000,00</b>
6012	Secours Croix rouge		<b>700,00</b>		INTERETS		<b>400,00</b>
6029	Sécurité gardiennage		<b>1 200,00</b>				
6017	Film + clés usb		<b>200,00</b>				
6019	Frais divers organisation		<b>800,00</b>				
6020	Téléphone		<b>250,00</b>				
6021	Affranchissement		<b>250,00</b>				
6022	Sonorisation		<b>450,00</b>				
	Provisions 2024						
	Provisions 2024						
	<b>CHARGES DIV. DE GESTION</b>		<b>47 696,00</b>				
6026	VERSEMENT LIGUE CANCER		<b>82 654,00</b>				
	EN COMPTE LIGUE CANCER						
	<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>130 350,00</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>130 350,00</b>
	<b>Valorisation bénévolat</b>		<b>37 000,00</b>		<b>Valorisation bénévolat</b>		<b>37 000,00</b>
	PRESTATION VILLE	Partenariat Matériel	<b>21 000,00</b>		PRESTATION VILLE		<b>21 000,00</b>
	CHAPITEAU				CHAPITEAU		
6001	JOURNAUX	Partenariat Matériel	<b>375,00</b>		JOURNAUX		<b>375,00</b>
	MAS 56	Partenariat Matériel	390,00		MAS 56		390,00
	BOUQUETS FLEURS	Partenariat Matériel	800,00		BOUQUETS FLEURS		800,00
	COLLATIONS	Partenariat Matériel	5 500,00		COLLATIONS		5 500,00
6015	PODIUM Le Télégramme	Partenariat Matériel	<b>1 260,00</b>		PODIUM Le Télégramme		<b>1 260,00</b>
	ANIMATION RADIO (Jaime Radio)	Partenariat Matériel	9 000,00		ANIMATION RADIO (Jaime Radio)		9 000,00
	Total Partenariat Matériel		38 325,00		Total Partenariat Matériel		38 325,00
	<b>TOTAL DES DÉPENSES avec partenaires matériel</b>		<b>205 675,00</b>		<b>TOTAL RECETTES avec partenaires</b>		<b>205 675,00</b>

# L'Office des sports compte 13 732 pratiquants

L'assemblée générale a eu lieu jeudi, en présence des présidents des associations sportives lorientaises.

## La Lorientaise

« On ne peut pas, bien sûr, ne pas évoquer Alain Giroux, qui a passé la main au niveau de la coordination de La Lorientaise, à la suite de l'édition 2022, a souligné, d'emblée, Patrick Neau, le président de l'Office de l'éducation physique et des sports (OEPS), dans son discours. Une édition qui restera dans nos mémoires, à la fois pour cette raison, mais aussi pour le déplacement imprévu et tardif de la date en raison d'un match de Ligue 1. Sans oublier évidemment, le montant du chèque reversé à la Ligue contre le Cancer du Morbihan de 87 302 €. Un départ prévu, mais qui a généré un vide, qui n'a pas été des plus simples à combler. Finalement, c'est l'un des autres présidents délégués, Christian Guillemot, qui a pris en charge la coordination en binôme avec moi-même. »



Patrick Neau, président de l'Office des sports Lorient. | PHOTO : OUEST-FRANCE

moins de 20 ans d'environ 200. »

## Deux nouveaux clubs

Parmi les activités en hausse : on peut citer le handisport, les sports de combat, la gymnastique, la voile et le foot, et pour ceux en baisse : le tennis et le tennis de table.

« A la suite de la commission d'arbitrage qui s'est tenue le 24 novembre 2022, il est important de saluer l'intégration de deux nouveaux clubs au sein de l'Office, à savoir : le Rugby union pays de Lorient et l'Association de football américain les Celtics », précise le président.

## L'office des sports en chiffres

L'Office compte 67 associations sportives, 13 732 pratiquants, licenciés ou adhérents. « En ce qui concerne les effectifs, globalement on constate une reprise sensible avec environ 750 licenciés en plus sur la saison, de façon équilibrée entre les femmes et les hommes, précise le président. Toutefois, il y a entre 1 500 à 2 000 licenciés de moins qu'avant les années Covid. À noter une progression du nombre des

# « Il faudrait une salle de sport supplémentaire »

Patrick Neau, président de l'Office des sports, fait le point sur la saison 2022-2023 : équipements, difficultés financières, crise du bénévolat... sans oublier l'impact des Jeux Olympiques de 2024.



Patrick Neau est président de l'Office des sports depuis 2018.

## Quels sont les événements notables de cette saison ?

En premier lieu, je citerai le départ d'Alain Giroux qui a passé la main au niveau de la coordination de la Lorientaise, à la suite de l'édition 2022. Finalement, c'est un des autres présidents délégués, Christian Guillemot, qui a pris en charge la coordination à mes côtés. Alain, reste président délégué à l'Office.

## Comment fonctionne l'Office ?

Nous percevons une subvention de fonctionnement de la Ville de 22 000 € pour nous aider dans les dépenses financières. Cette source de revenus s'ajoute aux cotisations des associations (pour environ 5 000 €). En quatorze ans, cette subvention municipale n'a pas évolué. Nous savons que les dépenses communales sont compliquées à gérer, mais il est bien évident que nos charges, même si nous les gérons au plus justes, n'ont pas cessé de croître et nous souhaiterions ne pas devoir augmenter les cotisations des associations.

## Qui sont les nouveaux clubs adhérents à l'Office des sports ?

À la suite de la commission d'arbitrage qui s'est tenue le 24 novem-

bre 2022, nous saluons l'intégration de deux nouveaux clubs au sein de l'Office : le Rugby Union Pays de Lorient et l'association de football américain Les Celtics. À noter également que, pour la première année, la Ville a accordé une subvention de fonctionnement à un sport nouveau et émergent, la Boccia, qui concerne le sport adapté.

## Quelles sont les difficultés auxquelles sont actuellement confrontés les clubs ?

Avant tout, la difficulté de trouver de nouveaux bénévoles. Il n'est pas aisé de trouver des volontaires pour s'engager. En particulier comme administrateurs dans les conseils d'administration et surtout pour obtenir des responsables. C'est vrai également pour nous à l'Office. En septembre, des élections auront lieu pour le

bureau de l'Office. Nous espérons que là aussi des candidats nouveaux se feront connaître.

## Et au niveau des équipements ?

Parmi les différentes commissions au sein de l'Office, celle qui concerne les salles mesure bien les difficultés pour trouver suffisamment de créneaux pour les clubs : il apparaît de plus en plus clairement qu'il manque un équipement de ce type sur la Ville. L'occupation est à flux tendu. Nous savons le coût d'une salle de sport, et nous comprenons qu'il n'est pas simple de l'intégrer dans un prévisionnel municipal. Probablement que les JO de 2024 auront un impact sur des disciplines et un effet positif sur les nombres de pratiquants, mais avec le risque qu'ils créent des besoins nouveaux de disciplines, de créneaux et d'équipements.



LORIENT

## Trophées des sports : l'engagement à l'honneur

Des sportifs ont été mis à l'honneur par la mairie, samedi. Des trophées pour souligner des performances, mais aussi un engagement et un état d'esprit.

● Sur les 780 associations que compte Lorient, une centaine sont dédiées à la pratique du sport. Une sacrée richesse pour la ville, qu'elle met en avant lors des trophées des sports. Samedi, plusieurs athlètes ont ainsi été récompensés

par la mairie lors d'une cérémonie très joyeuse et détendue à l'hôtel de ville.

### Du niveau départemental à l'international

D'abord pour des performances à l'échelon départemental pour Manon Leyer, du Lorient athlétisme club (Lac), et l'équipe du 4x100 m du Centre subaquatique lorientais (Rémy Lebeau, Matelin Mercier, Enzo Ollivier et Frédéric Riou). Au niveau régional : Chloé Vernier, de la section karaté du Patronage laïque de Lorient (PLL), ainsi que Youen Champs et Gwilherm Cadic, du Centre nautique de Lorient.

À l'échelon national : Luna Pomarès du Sparta Khmer An Oriant, Lillie-Rose Garnier, de la section Kobudo du club Torashindo, mais aussi Jules

et Victor Penvern, du Centre nautique de Lorient. Côme Gonzales, de l'Aviron du Scorff, a, lui, été honoré pour ses performances au niveau international. Enfin, un prix spécial du jury a été remis à l'équipe de section boccia (sport dérivé de la pétanque) du Lorient foot fauteuil, qui a débuté à trois en 2019 et compte à présent 50 pratiquants. Autant de performances qui font briller la ville de Lorient. Pour le maire, Fabrice Loher, son adjoint aux sports, Fabien Audard, sa conseillère municipale déléguée à la vie associative, Cindy Pogam, mais aussi Patrick Neau, le président de l'office des sports, cela a été l'occasion de souligner l'engagement des bénévoles dans les clubs et les valeurs de partage de tous ces sportifs.

## Un nouveau président à l'Office des sports

Franck Crouillère prend la suite de Patrick Neau à la présidence de l'Office des sports. Il a notamment été élu président au comité départemental handisport.

● Après cinq années à la tête de l'Office des sports, Patrick Neau, 67 ans, passe le relais. En 2018, l'ancien directeur du lycée professionnel de Saint Joseph-La Salle, avait accepté la présidence de l'institution, quelques jours après sa retraite.

« J'y étais déjà depuis 20 ans. J'ai pris le poste de présidence avec beaucoup de plaisir et m'y suis consacré de toutes mes forces. J'ai eu de très bonnes relations avec les services de la mairie et les clubs sportifs mais je n'avais pas envie de me réengager pour trois ans supplémentaires ».



Patrick Neau, président sortant de l'Office des sports, et Franck Crouillère, le nouveau président.

### Foot fauteuil et pétanque

C'est donc Franck Crouillère, 47 ans, qui est le nouveau président. Issu du foot fauteuil (Les Albatros dès 1989 puis l'AS Lorient foot-fauteuil en 2009) et de la Boccia (sorte de pétanque handisport), il entre à l'Office des sports en 2018 en tant que responsable de la commission « sport adapté et handisports ». Très investi dans le milieu associatif, il a été élu président

du comité départemental handisport en 2018 et élu à la Fédération française handisport, chargé du grand handicap et de la politique des jeunes. Ce Caudanais compte s'appuyer, pour son début de mandat, sur l'expérience de Patrick Neau qui reste président délégué à ses côtés. Côté familial, Franck Crouillère est marié et père de deux enfants qui pratiquent le basket et le tennis.



## La Lorientaise 2023 reportée au dimanche 8 octobre



7 000 participantes à la Lorientaise en 2021 (photo) et près de 9 000 l'an passé : combien serez-vous le dimanche 8 octobre prochain ? | PHOTO : THIERRY CRELIK / QUEST-FRANCE

Souvenez-vous du pataqués qu'avait causé, l'an dernier, le report de la Lorientaise : ce n'est que le 10 septembre que les organisateurs de cet événement majeur au profit de la lutte contre le cancer du sein avaient été contraints d'annoncer le report de leur 13<sup>e</sup> édition.

### Les inscriptions sont ouvertes

Cette fois, c'est dans « l'éventualité de la tenue du match de notre partenaire FC Lorient au stade du Moustoir le dimanche 1<sup>er</sup> octobre pro-

chain en après-midi » – et la réception de Montpellier – que la décision a été prise, dès ce début de mois de juillet.

Ainsi, la 14<sup>e</sup> édition de la Lorientaise est repoussée d'une semaine, du 1<sup>er</sup> au dimanche 8 octobre. Les 9 000 participantes sont attendues sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dès 9 heures 30.

Notez que les inscriptions sont déjà ouvertes à l'adresse suivante : [lalorientaise.oepsorient.org/inscriptions-2023/](http://lalorientaise.oepsorient.org/inscriptions-2023/)

Comme en 2022, le calendrier de la ligue de Football contraint l'organisation de La Lorientaise à décaler d'une semaine son édition 2023. Elle se déroulera dimanche 8 octobre. Archives Le Télégramme, Dominique Morvan



## La Lorientaise est décalée au dimanche 8 octobre

Prévue le 1<sup>er</sup> octobre, la 14<sup>e</sup> édition de La Lorientaise se déroulera finalement le 8 du même mois. La décision a été entérinée lundi. En cause, une fois encore, le calendrier de Ligue 1.

### Stéphane Guibéneuf

**Le calendrier de Ligue 1 veut que le FC Lorient joue à domicile le 1<sup>er</sup> octobre prochain, vous voilà donc contraint de décaler la date de La Lorientaise ?**

Patrick Neau, coordinateur de la Lorientaise. « Oui, il y a un souci de date. On le craignait, on le redoutait. La Lorientaise était initialement prévue le 1<sup>er</sup> octobre. Elle se déroulera finalement le 8 octobre. L'année dernière, nous avions déjà été obligés de la retarder d'une semaine en raison du calendrier de Ligue 1. C'est le même problème cette année mais on l'avait anticipée car on savait que le risque existait. Jeudi de la semaine dernière on s'est aperçu que le FC Lorient, qui n'est pour rien, recevait Montpellier ».

**Pourquoi est-ce compliqué ?**

« Si le match a lieu à 13 h, c'est impossible pour nous d'organiser La Lorientaise. Notamment pour des questions de sécurité. On est obligé de la reporter. Si le match est à 15 h, c'est faisable, d'ailleurs, on l'a déjà fait, mais cela reste très problématique pour tout ce qui est organisation, notamment pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Et puis, il ne faut pas oublier que parmi nos 350 bénévoles, il y en a qui sont spectateurs du FCL, certains sont même stadiers ».

**Décaler, c'est donc la décision la plus sage ?**

« Oui. Avec Christian Guillemot, coordinateur de la Lorientaise, on a réuni le comité d'organisation lundi soir (ce 3 juillet, NDLR) pour prendre une décision. Tout le monde a été unanime pour un report au 8 octobre. Ce jour-là, il n'y aura pas de souci de calendrier puisque le FCL va jouer à Lyon. Il peut y avoir un match de Ligue 2 avec Concarneau, mais c'est le samedi ».

**Finalement, en prenant cette décision tôt, cela permet à La Lorientaise de se projeter plus sereinement sur sa 14<sup>e</sup> édition ?**

« C'était la décision la plus sage et la plus raisonnable. Cette fois, on s'y prend à l'avance. Tout était un peu bloqué niveau communication. Maintenant, on va pouvoir repartir sur une campagne avec une date qui n'évoluera pas. On a

largement le temps d'informer toutes celles qui veulent participer ».

**Justement, où en êtes-vous du côté des inscriptions ?**

« Elles viennent à peine de commencer. On est encore au début mais c'est presque 2 000 personnes inscrites, ce qui est déjà pas mal. Certaines attendaient de savoir, de connaître la date définitive avant de s'inscrire ».

**La Lorientaise, et c'est une nouveauté, se met également au vert !**

« Oui, c'est l'idée d'être éco-responsable. On va demander à chaque participante de se munir d'une gourde ou d'un bidon car il n'y aura plus de distribution de petite bouteille de plastique. Traditionnellement, on leur donnait une petite bouteille de 25 cl. Là, elles vont devoir faire sans. L'objectif, c'est de réduire notre impact environnemental et de diminuer les rejets plastiques. Tous les ans, on commandait environ 8 000 bouteilles ! On sera également vigilant sur l'emballage des collations qui sont distribuées aux participantes à la fin de La Lorientaise. On avait eu des remarques les années passées. On souhaite vraiment limiter notre empreinte environnementale ».

### Pratique

La Lorientaise, dimanche 8 octobre. Départ à 10 h. Inscriptions en ligne : 6 € au minimum.



La place de l'Hôtel-de-Ville de Lorient était rose de monde ce dimanche matin pour la traditionnelle Zumba de la Lorientaise. Idéal pour se mettre dans le rythme.

# Marée rose pour la Lorientaise !

Forte mobilisation ce dimanche pour la lutte contre le cancer du sein. La Lorientaise a rassemblé 9 000 participantes dans une chouette ambiance.



Stéphane Guihéneuf

• Du soleil, de l'ambiance et un monde

fou, ce dimanche, pour la Lorientaise. La 14<sup>e</sup> édition a connu un nouveau succès avec 9 000 femmes (dont une dizaine de nonagénaires) au rendez-vous et de nombreux bénévoles mobilisés tout le long d'un parcours de 6 km en cœur de ville.

### « Toutes concernées »

De cœur, les concurrentes n'en ont pas manqué puisque l'événement est, comme chacun sait, organisé pour venir en aide aux scientifiques engagés dans la lutte contre le cancer du sein. « On est toutes concernées », commente Laurence. Elle a marché avec sa fille Rebecca, sa mère Claude et une amie.

« La solidarité pour une collègue » a conduit la Team Kerlois, regroupant une vingtaine de personnels du collège d'Hennebont, à s'engager dans ce défi.

Avec un message, déployer sur une banderole, qui fait chaud au cœur : « Kerlois, toutes avec Carla » !

Ici, rien n'est compétition ! Les participantes, soutenues par un public nombreux et peu avare d'applaudissements, ont progressé à leur rythme, en marchant, trotinant ou mieux... C'est selon l'envie.

Comme d'habitude, des animations musicales organisées tout le long du parcours ont donné un côté festif à ce rendez-vous qui ne manque ni de charme ni d'espérance. Et ça, y'a pas à dire, ça fait du bien. Quant à la Lorientaise, elle donne rendez-vous le 6 octobre 2024 pour sa 15<sup>e</sup> édition.

**T** Sur [letelegramme.fr](http://letelegramme.fr)

Retrouvez toutes nos photos et vidéos



On peut faire la Lorientaise en marchant, en trotinant ou en courant.

## Les bénévoles de La Lorientaise mis à l'honneur



La traditionnelle cérémonie de remerciements des bénévoles de La Lorientaise 2023, s'est déroulée, samedi, au salon du Port, tribune Sud du stade du Moustoir. Patrick Neau, Christian Guillemot et Franck Croullière, de l'Office de l'éducation physique et des sports, en présence d'Alain Le Brusq et Christian Le Dû, représentant la municipalité, ont chaleureusement remercié tous ces bénévoles, indispensables pour l'organisation de l'événement.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

# La salle de tennis Svob a été inaugurée

● Samedi, la Ville inaugurait la nouvelle salle de tennis Svob qui a fait l'objet de rénovation en 2023, pour un budget de 480 000 €. La structure accueille deux courts couverts depuis plusieurs années mais la couverture était en mauvais état : les infiltrations se multipli-

aient et ont abîmé le sol. Une rénovation a été réalisée, les poteaux et les filets ont été remplacés et l'éclairage modernisé. Enfin, des bâches de protection ont été posées autour des courts ainsi que des bancs de touche.

L'inauguration avait lieu en pré-

sence de Fabrice Loher (maire) ; Fabien Audard (maire adjoint aux sports) ; Pascal Pieriou (président de la Ligue de Bretagne de tennis) ; Jean François Daubard (président du comité) et des représentants de l'Office des sports et du Patronage laïque de Lorient (PLL).



La salle de tennis Svob connaît une nouvelle jeunesse.

## La 15<sup>e</sup> édition de La Lorientaise a son affiche

Avant son grand rendez-vous, le 6 octobre, La Lorientaise a présenté, lundi, l'affiche de sa 15<sup>e</sup> édition dans les locaux de l'Office de l'éducation physique et des sports de Lorient. Comme tous les ans, elle a été réalisée par des étudiantes de première année du BTS communication du lycée Notre-Dame-de-la-Paix à Ploumeur. Amel Ayered, Marie Le Palabe et Justine Melez-Rio, accompagnées de leurs enseignantes Marie-Jeanne Le Gall et Sandra Legrand, sont venues la présenter au comité d'organisation de La Lorientaise. « Un grand merci à elles et à leurs deux enseignantes pour la qualité du travail réalisé pour l'affiche de l'édition 2024 », a réagi ce dernier par la voix de Patrick Neau et Christian Guillemot. Pour mémoire, les inscriptions à ce rendez-vous contre le cancer du sein sont ouvertes depuis le 22 avril. Cette année, le montant du don est de 7 € minimum. Photo: La Lorientaise

